

VILLES ET DÉVELOPPEMENT
URBANIZATION AND DEVELOPMENT

Groupe interuniversitaire de Montréal
Montreal Interuniversity Group

L'INSERTION URBAINE À DAKAR

Philippe ANTOINE

Cahier/Discussion paper 1-93

Série «RECHERCHE»

L'INSERTION URBAINE À DAKAR

Philippe ANTOINE

Cahier/Discussion paper 1-93

Série «RECHERCHE»

L'INSERTION URBAINE À DAKAR

Ph. ANTOINE

Directeur de recherche à l'ORSTOM

Chercheur invité au Département de démographie de l'Université de Montréal

Villes et développement
Groupe interuniversitaire de Montréal

Texte de la communication présentée le mercredi 12 février 1992 dans le cadre des conférences organisées par Villes et développement et qui fait suite à une invitation du projet R7 «Structures des ménages et stratégies d'insertion dans les villes du tiers monde». Ce projet est réalisé en collaboration avec le *Programme Population et Développement au Sahel (PPDS)* du Département de démographie de l'Université de Montréal et le *Centre d'études et de recherche sur la population pour le développement (CERPOD)* localisé à Bamako, Mali.

Février 1992

TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux et figures.....	i
Le contexte de l'étude IFAN-ORSTOM.....	2
Migrations et urbanisation.....	2
Les migrations au Sénégal et la croissance de Dakar.....	5
Les principaux courants migratoires au Sénégal.....	5
L'urbanisation de Dakar.....	9
Présentation de l'enquête IFAN-ORSTOM.....	11
Le choix de la méthode.....	11
Les modalités de réalisation de l'enquête.....	13
La stratégie d'enquête et le tirage de l'échantillon.....	13
Le recueil des biographies.....	13
Ménages et logements à Dakar.....	14
Des ménages de taille élevée.....	15
L'évolution de la taille des ménages.....	15
L'évolution de l'habitat.....	19
Ménages et dynamiques familiales à Dakar.....	22
La composition des ménages.....	22
Cycle de vie au sein du ménage.....	24
Les jeunes à la charge des aînés ?.....	28
Ménages, habitat et accès au logement à Dakar.....	30
Les statuts d'occupation.....	30
Statut individuel et statut d'occupation.....	36
L'accès au logement et la mobilité résidentielle.....	37
Conclusion.....	42
Bibliographie.....	43

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

Tableaux

Tableau I.1 - Répartition de la population de l'agglomération de Dakar.....	10
Tableau II.1 - Répartition de 1000 ménages suivant le sexe et le groupe d'âge du chef de ménage. Agglomération de Dakar	17
Tableau II.2 - Comparaison de la composition des ménages entre 1955 et 1989 (Agglomération de Dakar).....	18
Tableau II.3 - Évolution de la répartition des logements suivant le type de construction (Agglomération de Dakar).....	20
Tableau II.4 - Alimentation en eau et électricité des logements (Agglomération de Dakar).....	22
Tableau II.5 - Composition des ménages en 1989 (Ménages non familiaux exclus) (Agglomération de Dakar).....	23
Tableau II.6 - Statut d'occupation selon les grands groupes de quartier (Agglomération de Dakar).....	31

Figures

Figure I.1 - Croissance depuis 1905.....	4
Figure I.2 - Croit migratoire des capitales.....	4
Figure I.3 - Carte administrative du Sénégal.....	7
Figure II.1a - Évolution des statuts de chefs de ménage ou de chefs de noyau.....	26
Figure II.1b - Relation de parenté et âge	26
Figure II.2a - Évolution de la situation matrimoniale selon l'âge.....	27
Figure II.2b - Relation de parenté et âge	27
Figure II.3 - Graphe de la fonction de survie. Âge au premier logement selon le groupe d'âges. Échantillon et statut migratoire.....	38
Figure II.4 - Graphe de la fonction de survie. Âge au premier logement selon le groupe d'âges. Échantillon.....	38
Figure II.5 - Proportion des individus par groupe d'âges selon le lieu de naissance et le statut d'occupation du logement.....	39
Figure II.6 - Survie des individus à l'état de non-proprétaire (sexe masculin)	40

Le Sénégal, comme la plupart des pays africains, est en pleine crise économique et sociale. L'agriculture, dominée par la monoproduction arachidière est particulièrement affectée par les cycles de sécheresse de ces dernières années, et par la baisse des cours mondiaux de l'arachide. Le riz, produit alimentaire de première nécessité dans les villes du Sénégal, reste en majorité importé: les produits de substitution n'ont pas réussi à s'imposer aux consommateurs et la production de riz local n'est pas à la mesure des besoins de la population.

C'est dans ces conditions déjà difficiles que les politiques d'ajustement structurel imposent la Nouvelle Politique Agricole (NPA). L'État se désengage du monde rural. Les efforts en direction du monde rural ont été insuffisants tandis que la Nouvelle Politique Industrielle (NPI) a échoué dans ses ambitions de donner à l'industrie un rôle de moteur de l'économie nationale.

À la détérioration de la situation dans les campagnes, répond une dégradation en ville où croissent en particulier les difficultés d'emploi et de logement. Dans ce contexte de crise, nous avons cherché à saisir les stratégies et les moyens mis en oeuvre par les migrants et les non-migrants, à travers les réseaux sociaux, parentaux, culturels, pour s'insérer, eux et leurs familles, dans l'économie et la vie urbaines. Trois composantes de l'insertion en ville ont été retenues : la constitution du ménage, l'accès au logement, et l'accès au travail.

Nous présentons ici le contexte dans lequel s'inscrit l'étude entreprise par l'IFAN (Institut Fondamental d'Afrique Noire, Université de Dakar) et l'ORSTOM sur l'insertion urbaine à Dakar, ainsi que quelques résultats concernant l'accès au logement et l'évolution de la composition des ménages ¹.

¹ La composition de l'équipe est la suivante : Ph. ANTOINE, démographe; Ph. BOCQUIER, démographe-statisticien; A.S. FALL, sociologue; Y.M. GUISSÉ, anthropologue; J. NANITELAMIO, psycho-sociologue; et avec la collaboration du Pr. A.B. DIOP, Directeur de l'IFAN, sociologue. Cette équipe a bénéficié, en 1988, d'un financement du Ministère français de la Recherche.

LE CONTEXTE DE L'ÉTUDE IFAN-ORSTOM

MIGRATIONS ET URBANISATION

L'Afrique Noire est actuellement la région du monde où le taux d'urbanisation croît le plus rapidement, passant de 12 à 30 % entre 1950 et 1980. Certes le continent reste encore peu urbanisé, au regard de l'Europe ou de l'Amérique Latine, mais le rythme de la croissance urbaine particulièrement rapide pose de graves et complexes problèmes. Ce rythme résulte en grande partie de l'absence de transition démographique. La natalité reste élevée alors que la mortalité a fortement baissé. Cette croissance naturelle élevée, s'accompagne d'un exode rural important. La population africaine a doublé entre 1950 et 1980 mais, dans le même temps, la population urbaine a été multipliée par cinq (HUGON, 1988). On estime qu'elle doublera encore avant la fin du siècle. D'après les projections des Nations-Unies, 42 % de la population du continent sera urbanisée d'ici l'an 2000.

Par rapport aux autres régions du monde, les villes africaines restent de dimension modeste. La majorité de la population urbaine vit encore dans des villes de moins d'un million d'habitants (81 % en 1970, 69 % en 1985), mais la part de la population résidant dans les grandes villes augmente rapidement. La proportion de la population urbaine demeurant dans des villes ayant plus d'un million d'habitants est passée de 19 % en 1970 à 31 % en 1985, et le nombre de villes millionnaires s'accroît.

La croissance démographique continue de bénéficier davantage aux très grandes villes du fait du dualisme de la société et de l'économie : le secteur moderne ne s'est implanté que dans très peu de localités et les classes aisées, principales consommatrices de services diversifiés, se concentrent dans ces agglomérations. L'évolution des effectifs de population de la plupart des capitales africaines montre une accélération de la croissance dans les années 1960-65, même si certaines villes (comme Abidjan) voient leur développement s'infléchir depuis 1980.

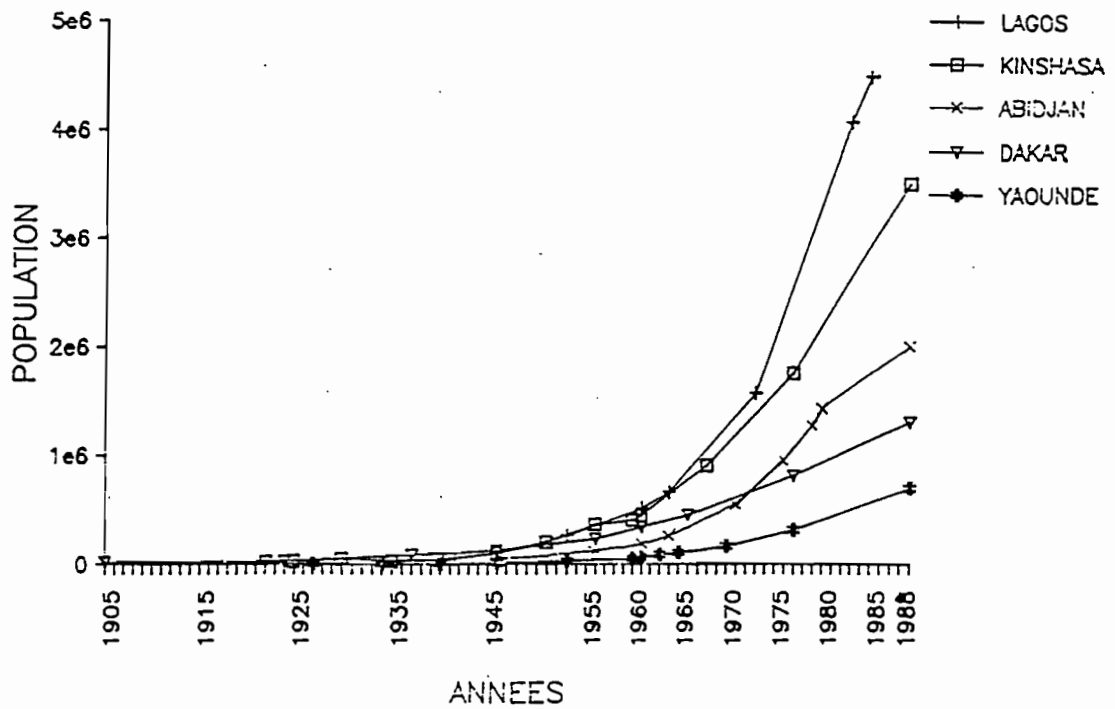
La figure 1.1 ci jointe nous donne une idée de l'ampleur de la croissance démographique de certaines capitales africaines. Sur la période 1905-1988, on

note une nette inflexion de la croissance dans les années 60. C'est vers la fin des années soixante que certaines villes (Lagos, Kinshasa) dépassent le million d'habitants. Dakar, première ville de l'Afrique Sub-saharienne en 1935, est peu à peu dépassée par d'autres agglomérations depuis 1945, d'autant que sa croissance se ralentit depuis les années soixante.

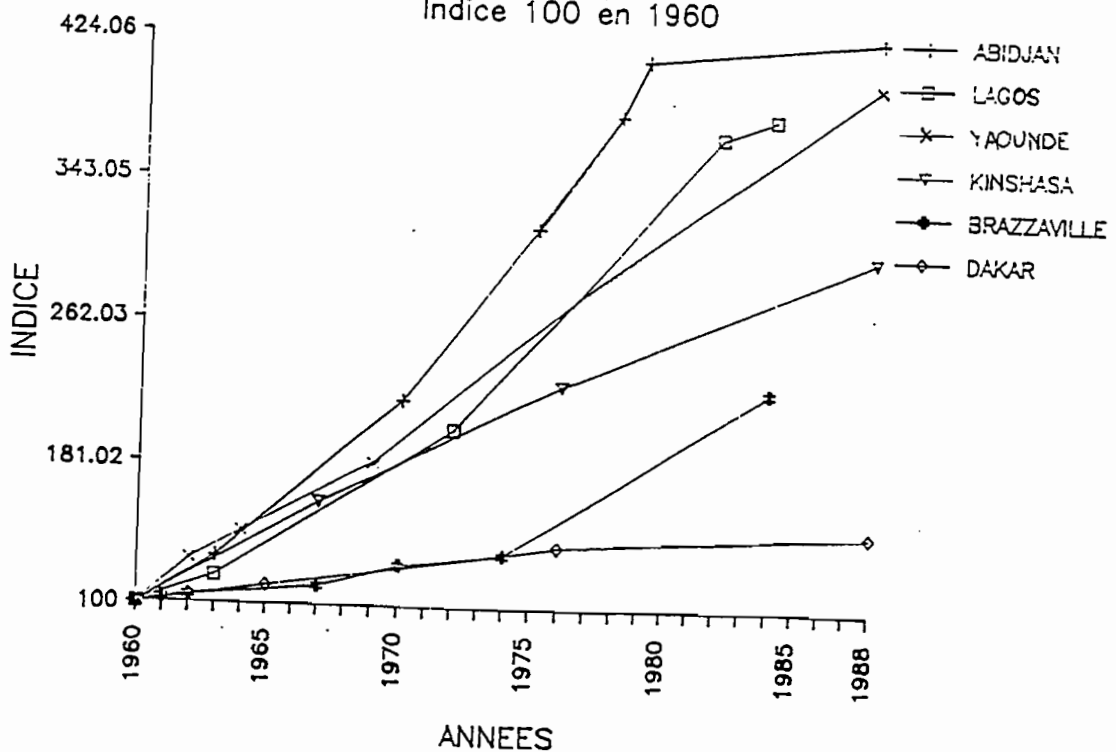
Face à ces chiffres, on imagine les nombreux problèmes que pose la concentration de la population à un point du territoire. Les équipements urbains et les emplois ne suivent pas le rythme de la croissance démographique. La ville africaine est dévoreuse d'espace, et au fur et à mesure de son extension les charges des différents équipements urbains deviennent élevées du fait de la longueur des réseaux : alimentation en eau, assainissement, transports... Un autre problème grave se pose en ville, c'est celui des modèles de consommation qui s'y développent : consommation de produits manufacturés importés, mais aussi celle de biens alimentaires non produits localement. L'importation de ces denrées représente une charge annuelle importante qui contribue au déficit de la balance commerciale. En Afrique sub-saharienne, le phénomène urbain constitue une préoccupation majeure, car la croissance démographique rapide des villes s'est faite sans rapport avec le développement des capacités de production économique (Ph. ANTOINE, L. SAVANE, 1990).

On considère, en Afrique, qu'environ 60 % de l'accroissement de la population urbaine est dû aux migrations et 40 % à l'accroissement naturel, qui pourrait, à l'avenir, devenir le principal moteur de cette croissance urbaine (THUMERELLE, 1986). Cependant le phénomène est très variable selon les villes. Par exemple, à Dakar, une faible part de la croissance est due aux migrations, alors qu'au contraire à Yaoundé et à Brazzaville les migrations s'accroissent ces dernières années (figure 1.2). Il ne s'agit là que d'indications globales, qui prennent en considération l'ensemble de la population, tous âges confondus. Or, le phénomène migratoire concerne en particulier les individus d'âge actif, et même une croissance migratoire faible peut cacher des flux importants à certains âges. Les migrations vers les villes ne concernent pas seulement les ruraux, une grande part des déplacements se font d'un centre urbain vers un autre.

FIGI.1: CROISSANCE DEPUIS 1905
Villes de plus d'un million d'habitants



FIGI.2: CROIT MIGRATOIRE DES CAPITALES
Indice 100 en 1960



Quelques traits forts se dégagent : l'ampleur de l'urbanisation et particulièrement l'émergence de villes millionnaires en population, des flux migratoires continus de jeunes, une émigration qui ne touche pas que les campagnes mais aussi les villes de l'intérieur, une forte migration de jeunes scolaires. Voyons plus en détail la situation au Sénégal.

LES MIGRATIONS AU SÉNÉGAL ET LA CROISSANCE DE DAKAR

Les principaux courants migratoires au Sénégal

Les résultats provisoires du recensement de 1988 (A. BA, I. SARR, 1990), confirment ceux du recensement de 1976 : les régions de Thiès, de Fleuve (St-Louis), de Louga et de Sine-Saloum (figure I.3) constituent de véritables pôles d'émigration, et la région de Dakar constitue le pôle majeur de destination. En effet sur les 889 550 migrants² qui ont quitté une région de l'intérieur du pays, 462 090 se sont installés à Dakar, soit 52 %. Les résultats de 1988 permettent de mieux analyser les flux régionaux vers Dakar.

Pour l'ensemble du Sénégal, seules trois régions présentent un solde positif : Dakar, Ziguinchor, et dans une moindre mesure Tambacounda. Le cas de la région de Ziguinchor est paradoxal dans la mesure où cette région fournit une part importante des immigrants de Dakar (15,2 %), mais accueille elle-même des migrants des régions voisines.

Deux lectures des flux migratoires vers Dakar sont possibles à partir des résultats provisoires du recensement de 1988. Si nous retenons les migrants comme étant les personnes résidant dans une région différente de leur lieu de naissance, le principal courant concerne les originaires de Thiès (105940 personnes émigrées à Dakar sont natives de cette région), puis les originaires de Saint-Louis (86190); s'ajoutent, en nombre à peu près égal, les originaires des trois régions suivantes : Ziguinchor (58440), Diourbel (55020), Louga (52290); et, enfin, viennent les migrants provenant de Kaolack (39630) et Fatick (38400). Les originaires des deux autres régions sont moins

² Il s'agit en fait de migrants-durée de vie, c'est-à-dire de personnes non recensées dans leur région de naissance. Cette mesure des migrations est imparfaite, car elle occulte les migrations de retour, elle rend compte des «stocks» et sous-estime les flux migratoires.

nombreux. Ce type d'analyse nous donne les tendances lourdes, qui sont particulièrement affectées par les migrations anciennes. Les effectifs sont aussi tributaires de l'importance numérique de la région de départ.

Le recensement offre une seconde possibilité d'analyse : les migrants des cinq dernières années. Si l'on rapporte l'effectif des émigrants d'une région vers Dakar sur l'ensemble des immigrants internes à Dakar, nous constatons que le principal flux concerne les originaires de Thiès suivi par ceux de Saint-Louis et de Ziguinchor. Les émigrants de ces trois régions partent essentiellement vers Dakar puisque 62 % des émigrants de Saint-Louis, 61,4 % des émigrants de Ziguinchor et 56,8 % des émigrants de Thiès se dirigent vers la capitale. Dans l'ensemble, les courants anciens se perpétuent, à l'exception de Ziguinchor qui constitue un nouveau pôle de départ.

L'enquête biographique permet d'appréhender plus en détail le parcours migratoire qui conduisent à Dakar. Nous avons distingué trois grands types de parcours migratoire :

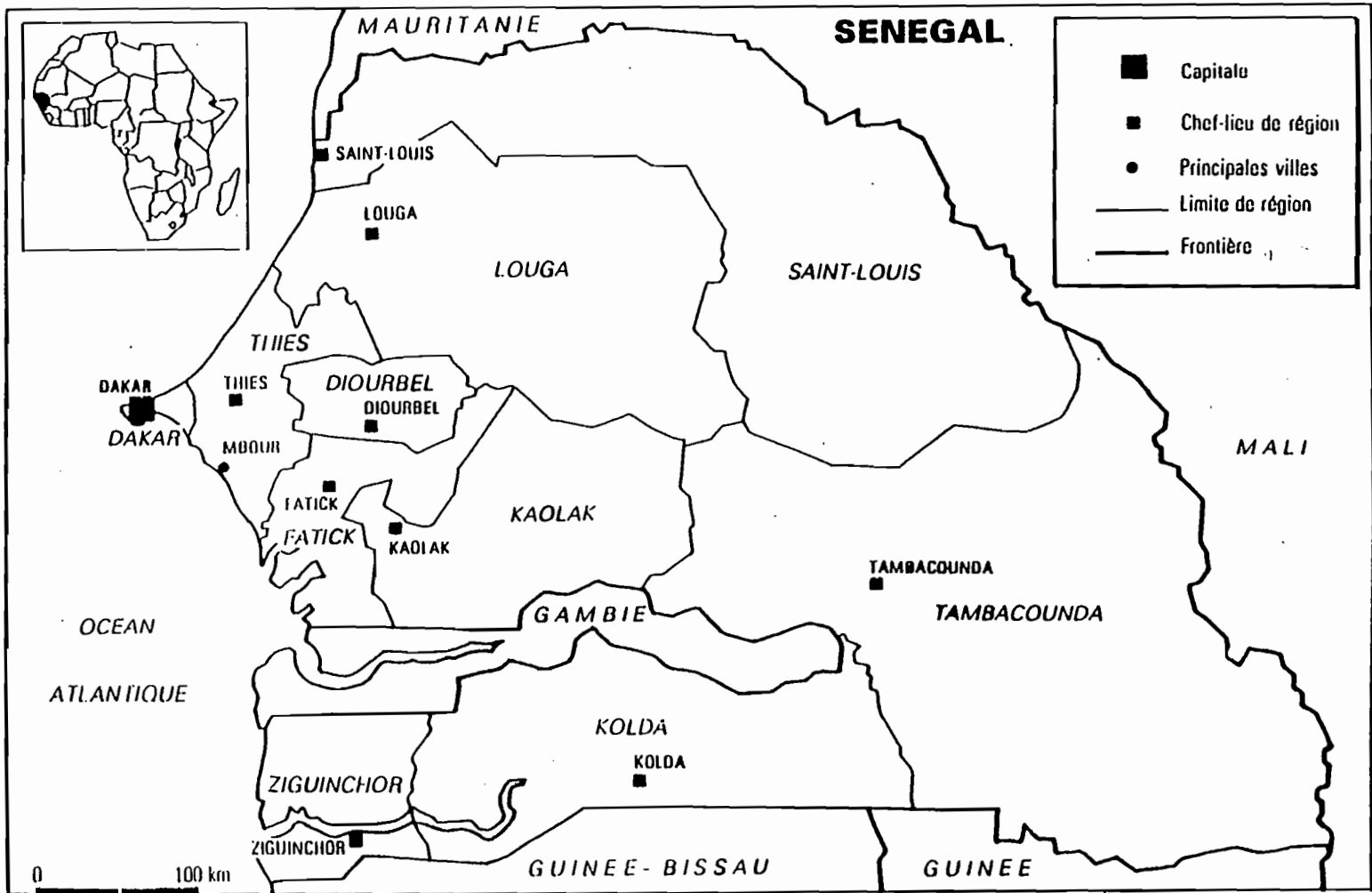
- urbain-Dakar qui concerne les individus nés dans une ville de l'intérieur et qui sont venus directement à Dakar,
- rural-urbain-Dakar, c'est-à-dire les ruraux qui ont transité par une ville de l'intérieur,
- rural-Dakar, catégorie qui comprend les individus nés en milieu rural et venus directement à Dakar.

En ce qui concerne les hommes, nous retrouvons les grands flux évoqués dans l'analyse du recensement. Les migrants ³ appartenant à la génération la plus ancienne (celle née en 1930-1944), sont principalement originaires de Thiès et Saint-Louis, les autres migrants de cette génération sont des natifs de Louga, Ziguinchor, Diourbel, Fatick ou de Guinée. Les migrants de la génération suivante (née entre 1945 et 1954) sont avant tout des natifs de Saint-Louis et de Thiès. Enfin, les migrants de la génération la plus jeune (1955-1964), sont principalement venus de Ziguinchor et de Thiès.

³ Il s'agit de migrants toujours installés à Dakar, puisqu'enquêtés dans cette ville.

FIG.1.3

CARTE ADMINISTRATIVE DU SENEGAL



Les parcours migratoires évoluent au cours du temps et diffèrent suivant les régions de départ. On constate que les migrations rural-Dakar font place de plus en plus à des migrations urbain-Dakar. Le cas de la région de Diourbel est révélateur; 62,5 % des migrants de la génération 1930-1944 sont venus directement du milieu rural alors que, pour la génération 1955-1964, nous constatons l'inverse, 63,6 % sont venus directement du milieu urbain vers Dakar.

En ce qui concerne les migrants originaires du milieu rural, le schéma semble être le suivant. Ceux appartenant à la génération la plus âgée, partent le plus souvent directement du milieu rural. Peu d'entre eux transitent par une ville de l'intérieur; c'est le cas, en particulier, pour les originaires de Diourbel, mais aussi des gens du fleuve (St-Louis), et de Kaolack (c'est-à-dire les ressortissants des principaux bassins d'émigration de cette génération). Les villes de l'intérieur devraient offrir, à l'époque, peu d'opportunités. Puis pour les migrants de la génération 1945-1954, on constate que davantage de ruraux passent par une ville de l'intérieur avant de venir à Dakar (le rôle de la scolarisation ne doit pas être négligeable). C'est le cas pour certains originaires de St-Louis, Kaolack, Kolda, Ziguinchor et dans une moindre mesure Thiès et Louga.

Enfin, pour la génération 1955-1964, les migrations d'origine rurales sont moins importantes, mais les migrants quittent plus fréquemment directement le milieu rural pour Dakar, le passage par une ville de l'intérieur est moindre que pour la génération précédente (en particulier pour les originaires de Thiès et Fatick). Mais ce cas n'est pas général; au contraire, certaines régions voient transiter leurs ruraux par la ville, en particulier dans le sud du pays (Ziguinchor, Kolda). Ce phénomène résulte peut-être de l'isolement relatif de ces régions de Casamance, mais aussi d'un passage par les établissements scolaires de ces régions.

Les flux migratoires perdurent, mais nous ne sommes plus en face d'un exode rural massif, bien au contraire la diversité des flux montre qu'une part importante des migrants est originaire du milieu urbain ou a transité par le milieu urbain.

Les migrations influent sur la structure par sexe et par âge de Dakar : 48 % des migrants masculins ont un âge compris entre 20 et 39 ans et 47 % des migrantes sont âgées de 15 à 34 ans. Les femmes migrent plus jeunes que les hommes mais les migrantes représentent une part relative légèrement plus faible à chaque groupe d'âge que les hommes migrants. Le phénomène migratoire concerne en particulier les individus d'âge actif, et même une croissance migratoire faible peut cacher des flux importants à certains âges. Ainsi à Dakar, en 1989, 30 % des hommes et 24 % des femmes âgées de 25-29 ans sont arrivés après 1980. À Dakar, quelle que soit la génération, les arrivées sont concentrées entre 15 et 25 ans. La migration concerne surtout les adolescents et les jeunes adultes, qui doivent affronter des responsabilités nouvelles dans un milieu qui leur est inconnu.

L'urbanisation de Dakar

Dakar est la plus ancienne des grandes villes francophones d'Afrique Noire. Pendant longtemps (XVII^e siècle et une partie du XVIII^e), les Européens resteront sur l'île de Gorée, face à la pointe du Cap Vert. Ce n'est qu'en 1857 que les français annexeront les côtes du Sénégal. Il faudra cependant attendre 1887 pour que la ville de Dakar soit érigée en commune particulière, indépendante de celle de Gorée. En 1866, Gorée compte encore 3400 habitants et Dakar seulement quelques centaines; en 1891, Dakar a déjà 18000 habitants et Gorée 1200. En 1885, s'achève la construction du chemin de fer Saint-Louis-Dakar. Les grands travaux portuaires et de construction de bâtiments publics se feront dans la période 1898-1914. Dakar devient la capitale de la fédération de l'Afrique Occidentale Française. À cette époque, l'autorité coloniale se préoccupe des migrations autochtones, et décide de séparer quartiers européens et quartiers africains. En 1915, le quartier indigène de la Médina, accolé au Plateau, est créé. «L'extension de la ville se réalise par des opérations successives de lotissement, quel que soit le type de quartier. Dans les zones où ne résident que des Africains, la construction en matériaux précaires est autorisée mais les occupants des concessions n'obtiennent de titre définitif de propriété que s'ils construisent en matériaux durables»

(A. SINOUE, 1990). Ce régime se libéralisera avec l'indépendance sans disparaître tout à fait ⁴.

Les données qui existent sur l'accroissement démographique de Dakar permettent de se faire une idée de son développement. Le taux moyen d'accroissement est de l'ordre de 5,8 % par an entre 1921 et 1951; cette croissance s'est accélérée, entre 1951 et 1961, de façon substantielle par rapport à la période antérieure, et atteint alors le taux de 8 %. Capitale de l'AOF jusqu'en 1958, Dakar perd sa prééminence politique en Afrique francophone avec les indépendances. Mais le transfert de la capitale du Sénégal de Saint-Louis (au Nord du pays) à Dakar permet à la ville de renforcer sa prééminence sur les autres villes sénégalaises. Entre 1955 et 1961, l'accroissement sera encore plus rapide puisqu'il atteint le taux de 9 %.

Tableau I.1 - Répartition de la population de l'agglomération de Dakar

	1955		1960		1976		1988	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Dakar	231 000	97	302 920	81	514 656	63	686 999	52
Pikine	7 600	3	71 780	19	298 661	37	622 172	48
Total	238 600	100	374 700	100	813 317	100	1309 171	100

Source : D'après les recensements de 1955, 1976, 1988 et A. SECK.

Après l'Indépendance, la croissance de la ville va se ralentir progressivement pour descendre à 4 % par an durant la période 1976-1988 (F. MBODJ, 1989). Selon les estimations du Plan Directeur d'Urbanisme, la population dakaroise croît d'au moins 55000 personnes par an soit l'équivalent d'une capitale régionale moyenne. Cela correspond à un besoin annuel d'au moins 7000 logements supplémentaires, production que ne peut assurer le secteur

⁴ Ce paragraphe reprend des informations tirées d'une publication de A. SINOUE (1990).

moderne de la construction, d'où l'importance de l'habitat irrégulier. Dakar, au fur et à mesure de sa croissance, a généré son double (selon l'expression de M. VERNIERE), Pikine. Née des premiers déguerpissements de Dakar en 1955, Pikine est devenue une commune aussi peuplée que Dakar, mais moins bien équipée, et où la majorité de l'habitat est irrégulier sur le plan foncier, ce qui ne veut pas dire qu'il ne soit pas d'une certaine qualité sur le plan du bâti.

Même si la croissance démographique de Dakar s'est ralentie, l'agglomération continue d'accueillir une grande part des migrants inter-urbains du pays. Cette permanence des flux migratoires vers la ville entraîne une explosion urbaine devenue très préoccupante. Les équipements urbains et les emplois ne suivent pas le rythme de la croissance démographique. La capitale est dans l'impossibilité d'offrir des emplois dans le secteur structuré à tous les citoyens; plus de la moitié des actifs exercent dans le secteur informel et le taux de chômage est estimé à 18,6 % de la population active (BOCQUIER, 1991). La charge des familles augmente et la situation du logement devient difficile. Pour mieux appréhender cette situation, nous avons eu recours à une enquête rétrospective, portant sur l'insertion urbaine.

PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE IFAN-ORSTOM

Le choix de la méthode

L'objectif central de notre étude pluridisciplinaire, consiste à voir comment, dans un contexte d'aggravation de la crise économique que connaît le Sénégal, ont évolué les conditions et les modalités de l'insertion urbaine. Pour réaliser cet objectif, nous avons mené conjointement plusieurs investigations : une enquête ménage légère, sur un échantillon représentatif de l'ensemble de la population de l'agglomération; une enquête biographique auprès d'un sous-échantillon d'hommes et de femmes; et des études sociologiques et anthropologiques afin de mieux saisir les réseaux sociaux, l'articulation entre le monde du travail et les autres composantes de la sociabilité urbaine, ainsi que les relations entre migrations et évolution des statuts féminins. L'enquête biographique quantitative constitue l'élément pivot de nos investigations.

Peu d'études en Afrique considèrent la migration du point de vue des grandes métropoles elles-mêmes. Par ailleurs, l'ensemble de la biographie migratoire est rarement recueillie dans ces enquêtes (BILSBORROW, OBERAI, STANDING, 1984; GREGORY, PICHE, 1985). En Afrique francophone, des approches biographiques ont été tentées comme celle de Ph. HAERINGER (1972) (à Abidjan auprès d'un millier de migrants) à partir d'une transcription synoptique d'entretiens libres portant principalement sur les étapes migratoires, la mobilité résidentielle, la mobilité professionnelle, les relations avec le village d'origine, l'évolution des situations familiales. De son côté, E. LEBRIS (1982), à l'aide d'un recueil de biographies effectué à Lomé, a tenté de mettre en évidence le système résidentiel des migrants, à travers, entre autres, une illustration graphique et cartographique. Mais ces deux approches, qui cherchent à restituer les particularités de chaque individu, se prêtent mal à la généralisation sur l'ensemble de la ville.

Une approche statistique à partir d'un questionnaire fermé, est peut-être plus réductrice, mais se prête mieux à une analyse sur des échantillons importants. Dans ce domaine, le questionnaire le plus élaboré est certainement celui dit «tri-biographique (3B)» mis au point à l'INED par l'équipe de D. COURGEAU. L'enquête fut réalisée en France, en 1981, à l'aide d'un questionnaire qui retrace les biographies familiale, professionnelle et migratoire d'hommes et de femmes de 45 à 69 ans (RIANDEY, 1985). C'est dans cette dernière voie que nous nous sommes orientés, en concevant un questionnaire spécifiquement adapté à l'étude des citoyens d'une ville africaine.

Le recours à l'enquête rétrospective permet une prise en compte du passé pour mieux expliquer les situations actuelles. Grâce au recueil des itinéraires résidentiels, professionnels, et de l'évolution de la situation familiale, on peut reconstituer l'enchaînement des événements importants de la vie de l'individu, et les mettre en relation.

Les modalités de réalisation de l'enquête

La stratégie d'enquête et le tirage de l'échantillon

Le recensement de 1988 constitue une bonne base de sondage à partir de laquelle on a pu procéder au tirage d'un échantillon d'individus. À partir de la liste des districts de recensement (DR) et de leur population on a tiré, au premier degré, 120 DR (63 à Dakar et 57 à Pikine). Après actualisation des cartes du recensement⁵, nous avons tiré au sein de chaque DR retenu, deux îlots d'enquête comprenant chacun environ 75 individus, soit au total 240 îlots et un échantillon théorique de 18000 personnes.

Au cours d'une première phase (octobre 1989), nous avons enquêté 2121 ménages et 17900 personnes de tous âges et de toutes catégories. Ces personnes constituent pour l'ensemble de l'agglomération, une image représentative de la composition des ménages, des systèmes migratoires et des activités économiques. L'enquête ménage sert de base au tirage d'un sous-échantillon après stratification par sexe et par groupes d'âges. Nous nous attachons au sort de trois générations d'individus : ceux appartenant à la génération née entre 1930 et 1944 (45-59 ans à l'enquête), la génération 1945-1954 (35-44 ans à l'enquête) et la génération 1955-1964 (25-34 ans); trois générations qui ont connu des contextes économiques différents lors de leur entrée dans la vie active. Nous déterminons ainsi six strates, trois pour chacun des sexes, et nous tirons des effectifs égaux dans chaque strate pour chacun des deux sexes (environ 550 pour les hommes, et 200 pour les femmes). Cependant, la déperdition a été assez importante, et au bout du compte 1551 biographies ont été recueillies durant l'enquête entre octobre et décembre 1989 (ANTOINE et al, 1992) .

Le recueil des biographies

Notre questionnaire se compose de sept modules correspondant chacun à un aspect de la vie de l'individu. Un premier module concerne les origines

⁵ Nous remercions la direction de la Statistique du Sénégal qui nous a fourni tous les éléments et toutes les cartes permettant d'effectuer le tirage et la localisation de l'échantillon dans les meilleures conditions.

familiales et l'enfance de l'enquêté. Le second module ne concerne que les non-natifs de Dakar, il permet de décrire le parcours migratoire en dehors de l'agglomération dakaroise et les conditions de la première migration vers Dakar s'il s'agit d'un migrant. Un troisième module retrace l'itinéraire résidentiel dans la ville et l'accès au logement. Le module suivant permet de prendre en compte chacune des activités (l'une après l'autre) exercées en ville. Deux autres modules permettent, d'une part, de recueillir la vie matrimoniale et les conditions de résidence de l'épouse (ou des épouses) et, d'autre part, de connaître le devenir de chacun des enfants. Un dernier module rend compte des éventuels soutiens que reçoit ou donne l'enquêté, ainsi qu'un aperçu de son patrimoine. Le questionnaire comporte 21 pages, et la durée moyenne de l'interview est d'une heure.

Le recueil des biographies s'appuie en particulier sur un bon repérage dans le temps des événements vécus par l'enquêté. Or, peu de personnes, en Afrique, mémorisent les événements selon le calendrier occidental. En revanche, l'enchaînement des événements familiaux est facilement gardé en mémoire. Pour aider les personnes enquêtées à placer dans le temps les principaux moments de leur vie, nous avons eu recours à la fiche AGEVEN (ANTOINE, BRY, DIOUF, 1987). Avant de commencer à remplir le questionnaire, l'enquêteur demande à l'enquêté de situer dans le temps les principaux événements de sa vie familiale (sa date de naissance, ses mariages, la naissance de ses enfants, ses ruptures d'union), de sa vie migratoire (les différentes localités et les différents logements à Dakar ou à Pikine qu'il a habités), et de sa vie professionnelle (les différents emplois qu'il a occupés, ainsi que les périodes de chômage ou d'inactivité). Ces événements sont reportés au fur et à mesure de l'entretien sur une fiche où figurent une échelle de temps (années calendaires) et la durée écoulée depuis l'événement.

MÉNAGES ET LOGEMENTS À DAKAR

Contrairement aux prévisions des années 60, au Sénégal (comme dans la plupart des pays africains) l'urbanisation n'est pas allée de pair avec le modèle de la famille restreinte, bien au contraire, plusieurs formes complexes de

composition familiale coexistent dans l'agglomération de Dakar. La taille des ménages varie fortement d'un type de famille à l'autre et conditionne en conséquence le mode d'occupation des logements. Différents modes d'habitat sont rencontrés, allant de la villa, aux immeubles de la fin de l'époque coloniale, en passant par les opérations immobilières à vocation plus ou moins sociale, les habitats évolutifs, plus traditionnels, dans les concessions, et les baraques.

À partir de quelques résultats issus de l'enquête, et de comparaison avec la situation restituée par le recensement de Dakar de 1955⁶, nous pouvons décrire l'évolution, dans la capitale, des modes d'occupation des logements, et les conséquences de l'augmentation de la taille des ménages sur les stratégies résidentielles (ANTOINE, 1991). Entre ces deux dates, 1955 et 1989, comme nous l'avons vu dans l'introduction, la situation tant politique, économique que sociale, a particulièrement évolué.

DES MÉNAGES DE TAILLE ÉLEVÉE

L'évolution de la taille des ménages

Entre 1955 et 1989, on constate, à Dakar, une très nette évolution, la taille moyenne de l'ensemble des ménages africains passe de 4,2 personnes en 1955 à 8,3 personnes en 1989. Si l'on prend en considération l'évolution pour différentes ethnies, on note que chez les Wolof⁷, la taille moyenne lorsque le chef de ménage a 60 ans et plus, passe de 6,5 à 10,5 personnes; chez les Lébou (sous groupe de culture wolof, mais dont les terres villageoises sont à Dakar) cette taille passe, au même âge, de 9,7 en 1955 à 11,3 personnes en 1989. Ces différents indicateurs mettent bien en évidence l'augmentation de la taille moyenne des ménages, qui a doublé en l'espace de 34 ans, c'est-à-dire dans le temps qu'un homme met à fonder une famille.

⁶ Nous avons retenu le recensement de 1955 car celui de 1976 ne présente pas d'analyse de la composition des ménages.

⁷ L'ethnie Wolof est majoritaire au Sénégal, et à Dakar.

La composition familiale a également profondément changé. Si l'on considère trois grands types de ménages :

- les ménages non familiaux composés d'individus (non apparentés directement) vivant seul ou en groupe (groupe de jeunes femmes par exemple, ou de jeunes gens partageant une même chambre);
- les ménages mononucléaires, composés d'un seul noyau familial (le père, la mère, les enfants par exemple, mais aussi les noyaux de polygames c'est-à-dire le père, les épouses et les enfants; à cette composante peut s'adjoindre des parents isolés);
- les ménages polynucléaires qui comprennent plusieurs noyaux (comme par exemple le noyau conjugal d'un homme, le noyau de son frère dépendant et de son épouse,...).

Plusieurs constats peuvent être faits à partir de l'évolution de la situation entre 1955 et 1989 (tableau II.1). Le premier constat concerne la diminution du nombre de chefs de ménage féminins, (15 % des chefs de ménage en 1989, 18 % en 1955), alors que la tendance est inverse dans d'autres capitales africaines comme Abidjan par exemple.

La proportion de ménages non familiaux entre 1955 et 1989, baisse aux jeunes âges, tant chez les hommes que chez les femmes. Les deux évolutions les plus marquantes concernent le vieillissement des chefs de ménage masculins et la polynucléarisation du ménage. En 1955, 21 % des chefs de ménage masculins ont plus de 49 ans, et en 1989 cette proportion atteint 37,2 %. D'autre part, la proportion de ménages polynucléaires s'accroît passant de 7 % à 23,8 % de l'ensemble des ménages.

Si l'on analyse pour ces deux dates la répartition des ménages selon le groupe d'âge du chef de ménage et la taille du ménage, on constate que la proportion de ménages de plus de sept personnes augmente largement à tous les groupes d'âges et ce pour chacun des deux sexes. Le «vieillissement» des chefs de ménage n'explique pas tout. À âge égal, la composition des ménages a évolué.

Tableau II.1 - Répartition de 1000 ménages suivant le sexe et le groupe d'âge du chef de ménage. Agglomération de Dakar (taille moyenne en 1989 entre parenthèses)

Âge	Type de ménage	HOMME		FEMME	
		1955	1989	1955	1989
Moins 30 ans	Ménage non familial (3,5)	90	45 (3,3)	20	9 (4,4)
	Ménage mononucléaire (4,2)	80	18 (4,4)	10	8 (3,9)
	Ménage polynucléaire (11,6)	-	5 (11,6)	-	-
30 à 49 ans	Ménage non familial (4,6)	90	91 (3,8)	20	41 (6,2)
	Ménage mononucléaire (6,5)	360	281 (6,6)	40	35 (5,6)
	Ménage polynucléaire (13)	30	93 (13)	-	-
50 ans et +	Ménage non familial (7,4)	20	25 (5,3)	20	40 (8,6)
	Ménage mononucléaire (8,3)	120	150 (8,7)	50	19 (5,1)
	Ménage polynucléaire (15,2)	30	140 (15,2)	10	-
TOTAL		820	848	180	152

Les données publiées pour 1955 permettent juste une comparaison de la composition simplifiée du ménage en distinguant trois catégories : les enfants de moins de 15 ans, les actifs de plus de 14 ans et les inactifs du même groupe d'âge. La part des enfants a légèrement augmenté dans la structure du ménage passant de 35 à 41 % (tableau II.2).

Plusieurs facteurs se conjuguent pour expliquer ce phénomène :

- le déclin de la mortalité infanto-juvénile;
- l'augmentation du nombre de familles de souche dakaroise;
- la plus grande propension à des migrations familiales.

Ce rajeunissement se lit dans la pyramide des âges de Dakar qui présente, en 1989, un profil relativement régulier par âge, contrairement à l'allure de celle de 1955 où l'on constatait un rétrécissement à 10-15 ans et un net élargissement à 25-30 ans, avec une sur-représentation des hommes au-delà de 30 ans; c'est-à-dire un profil type de pyramide d'une ville en expansion accueillant des migrants.

Tableau II.2 - Comparaison de la composition des ménages entre 1955 et 1989 (Agglomération de Dakar)

	Taille moyenne	Répartition en pourcentage			Total
		+ de 14 ans		Enfant - 15 ans	
		Actif	Inactif		
Ensemble					
1955	4,0	30	35	35	100
1989	8,2	27	32	41	100

Cette structure de la population, autrefois marquée par la prééminence d'individus d'âge actif, et aujourd'hui, comprenant une forte proportion de jeunes, se traduit au niveau des ménages par une variation de la charge par actif. En 1955, on relève 2,3 personnes à charge par actif et, en 1989, 2,7 personnes. Pour certaines catégories socio-économiques, comme les chefs de ménage ouvriers de l'industrie, la charge par actif est passée de 1,7 personnes à 3,5 personnes.

Il faut cependant relativiser ces écarts, qui ne mesurent que les rapports apparents au sein du ménage, c'est-à-dire de l'ensemble des personnes résidant dans le même logement. Il est fort possible que l'ouvrier de 1955 soit, d'une part, plus jeune, et que, d'autre part, il prenne en charge une fraction importante de sa famille ailleurs qu'à Dakar. Les stratégies résidentielles ont dû évoluer, et il est fort probable, qu'en 1989 les ménages revêtent moins une forme plurirésidentielle.

L'évolution de l'habitat

Parallèlement à l'évolution des ménages, les modes d'habitat se sont transformés. La qualité des logements s'est particulièrement modifiée. Le recensement de 1955 nous donne de rares renseignements, mais ils sont éloquents. Pour l'ensemble des constructions traditionnelles, seules 13 % sont en dur; 54 % sont en bois, et 33 % en paille. Si l'on tient compte de l'ensemble des constructions en 1955, on peut établir la comparaison suivante avec les données de 1989 : les constructions en matériaux traditionnels (paille) ou de récupération (planche), laissent place à des constructions en dur.

Cette amélioration de l'état de l'habitat résulte surtout de l'application de contraintes juridiques, et de l'évolution de la politique urbaine de ces trente dernières années. Avant l'indépendance, la construction en matériaux précaires est autorisée dans les «quartiers africains», mais *«les occupants n'obtiennent de titre définitif de propriété que s'ils construisent en matériaux durables»* (SINOUE, 1990). Assez rapidement, dans les années cinquante, les autorités sont débordées par l'arrivée de nouveaux migrants, et de nombreux bidonvilles s'immiscent dans les franges urbaines non loties. C'est à cette période que débute la politique de déguerpissement massif des «illégaux» vers la périphérie. Cette politique va s'intensifier après l'indépendance. Même si le plan d'urbanisme de 1967 n'a pas eu les moyens nécessaires à son application, il marque un tournant : l'urbanisation spontanée n'est plus considérée comme *«une perversion urbanistique qu'il convient de supprimer»* (SINOUE, 1990). Les normes de l'habitat s'abaissent, afin de permettre au plus grand nombre de trouver un habitat minimal, et d'éviter aussi la constitution de

bidonvilles. Sur ce plan, le programme a abouti, car il n'existe pas à proprement parler de bidonvilles, rares sont les quartiers constitués uniquement de baraques; ces dernières sont plutôt disséminées dans divers quartiers, cachées parfois derrière les murs de la concession. Nous reviendrons ultérieurement sur les conditions d'habitat en 1989.

Tableau II.3 - Évolution de la répartition des logements suivant le type de construction (Agglomération de Dakar)

Type d'habitat	1955	1989
Haut et moyen standing	21	14
En dur bonne qualité	10	24,5
En dur qualité moindre		53,5
En bois	43	8
En paille	26	--

On peut s'interroger sur les conséquences de cette augmentation de la taille des ménages et sur ses effets concernant l'occupation de l'espace résidentiel. Deux niveaux peuvent être pris en considération : d'une part, celui de la concession ou carré et, d'autre part, celui du logement. Les données du recensement de 1955 nous fournissent quelques renseignements sur la densité d'occupation des concessions et des logements, et nous nous sommes calés sur certains tableaux de cette étude, pour essayer de mettre en évidence l'évolution de l'occupation de l'espace bâti entre 1955 et 1989.

Au niveau des concessions, ou parcelles (en général de 200 à 400 m²) un ou plusieurs ménages peuvent cohabiter (1,5 ménages en moyenne en 1989). On constate une densification des concessions, qui touche surtout les quartiers centraux de Dakar; mais cette densification touche particulièrement le groupe médian (10-19 personnes par concession). Le nombre de concessions surpeuplées n'augmente pas; 5 % des concessions ont plus de 30 habitants en 1955 et 4,9 % en 1989, et ces dernières accueillent moins de monde qu'en 1955.

L'augmentation de la taille des ménages a entraîné une densification très relative des concessions (13,5 personnes par cour), et chacune d'elle n'accueille qu'un faible nombre de ménages. Les données pour les quartiers périphériques mettent également en évidence une forte densification durant cette période, mais en 1955 ces quartiers étaient en pleine émergence.

La densité par pièces a-t-elle suivi le changement de taille du ménage ? Alors qu'en 1955, 29 % des ménages et 45 % de la population vivaient à plus de 3 personnes par pièce, la situation s'est aggravée en 1989 où l'on note respectivement 44 % des ménages et 54 % de la population vivant à plus de 3 personnes par pièce. La densité passe de 2,1 à 2,9 personnes par pièce. L'augmentation de la taille des ménages s'est répercutée sur l'occupation de l'espace domestique du ménage.

Les conditions d'accès aux réseaux d'eau potable (robinet dans le logement) et d'électricité se sont particulièrement améliorées. En 1955, deux grands types d'habitat sont considérés : l'habitat dit «européen» (18 % de la population y loge, dont un peu plus d'un quart seulement sont des Africains), et l'habitat dit «africain» (82 % de la population); ce clivage n'a guère de sens aujourd'hui. Mais, pour permettre des comparaisons, nous avons, pour 1989, d'une part regroupés dans une même catégorie l'habitat de haut standing et les constructions réalisées par des sociétés immobilières et, d'autre part, l'habitat dans les concessions (tableau II.4). Le premier abrite 15 % de la population en 1989 et le second 85 %. Le premier type, quelle que soit la période, est raccordé dans 93 % des cas aux réseaux d'eau et d'électricité. Dans les concessions, la situation s'est nettement améliorée : près de 40 % des ménages disposent de l'eau et de l'électricité, mais encore 56,5 % n'ont pas l'eau et se ravitaillent aux bornes-fontaines principalement, et 40,4 % ne disposent pas de l'électricité.

La lutte contre la bidonvillisation s'est avérée efficace; les logements en matériau précaire ont laissé place à un habitat en dur, sans pour autant donner un logement décent pour tous.

Tableau II.4 - Alimentation en eau et électricité des logements (Agglomération de Dakar)

Équipement du logement	1955		1989		Ensemble
	Habitat «européen»	Habitat «africain»	Haut standing et opération immobilière	Habitat évolutif	
Eau/Électricité	93,0	7,8	92,8	38,7	46,4
Sans eau avec électricité	3,0	12,3	2,1	20,9	18,2
Avec eau sans électricité	1,2	1,6	2,4	4,8	4,5
Sans eau sans électricité	2,8	78,3	2,7	35,6	30,9
Total	100	100	100	100	100

En ce qui concerne l'alimentation en eau et électricité, d'importants efforts ont été effectués, mais plus de la moitié de la population des quartiers populaires ne dispose pas encore d'eau à domicile, avec toutes les conséquences sur l'hygiène et la santé que peuvent provoquer les problèmes liés au stockage de l'eau.

MÉNAGES ET DYNAMIQUES FAMILIALES À DAKAR

La composition des ménages

On peut avoir une vision synthétique de la composition des ménages à travers la taille moyenne de chacune de ses composantes. Nous n'avons considéré que les ménages familiaux c'est-à-dire que nous avons exclu de l'analyse les ménages composés de personne isolée ou les individus non apparentés vivant en groupe (tableau II.5).

Tableau II.5 - Composition des ménages en 1989 (Ménages non familiaux exclus)
(Agglomération de Dakar)

	Chef ménage	Conjoint	Enfant du couple	Autre enfant	Autres parents	Taille noyau 1	Autre noyau	Taille moyenne
SEXE MASCULIN	1	1,2	4,5	0,3	0,94	7,94	1,69	9,63
- 30 ans	1	0,95	1,5	0,5	1,33	5,28	0,60	5,88
30-39 ans	1	1,05	2,6	0,3	1,02	5,97	1,05	7,02
40-49 ans	1	1,16	4,8	0,2	0,98	8,14	1,11	9,25
50-59 ans	1	1,30	6,3	0,3	0,80	9,7	1,84	11,54
60 ans et +	1	1,38	4,8	0,5	0,85	8,53	3,66	12,19
SEXE FEMININ	1	-	3,1	0,36	0,99	5,45	0,03	5,48
- 30 ans	1	-	1,8	0,50	1,12	4,42	-	4,42
30-39 ans	1	-	2,9	0,25	1,06	5,22	-	5,22
40-49 ans	1	-	4,3	0,24	0,60	6,14	-	6,14
50-59 ans	1	-	2,9	0,53	1,14	5,57	-	5,57
60 ans et +	1	-	2,5	0,54	1,53	5,57	0,30	5,87

Quel que soit le groupe d'âge chez les hommes, le noyau conjugal (père-mère-enfant) est majoritaire. Mais les autres composantes du ménage ne sont jamais négligeables : une faible proportion de jeunes enfants sont accueillis, et un peu plus de deux personnes extérieures au noyau conjugal complètent le ménage.

La famille conjugale classique, à savoir le père, la mère et les enfants ne concerne que 21 % des ménages et 15 % de la population dakaroise. Si le ménage polynucléaire monogamique ne représente que 17 % des ménages, par contre 25 % de la population vit dans un ménage de ce genre. Les ménages polygamiques sont peu nombreux (12,6 % des ménages), mais accueillent 25,4 % de la population. C'est dans les ménages de ce type que la taille moyenne est la plus élevée : 13,1 personnes lorsque le ménage est mononucléaire, et près de 20 personnes lorsqu'il est polynucléaire.

Les individus vivant seul sont en général des hommes (moins de 1 % de la population totale). Par ailleurs, 15 % des ménages ont à leur tête une femme. La moitié de ces ménages est constituée par le groupement de plusieurs individus non directement apparentés, comme on l'a déjà noté, et 6 % sont des ménages monoparentaux de fait (une mère et ses enfants) mais dans certains cas il s'agit d'une co-épouse qui réside de façon indépendante de son mari.

Cycle de vie au sein du ménage

Comme le rappelle H. LE BRAS (1988), on peut adopter deux points de vue pour appréhender la famille : une approche transversale qui nous permet de mettre en évidence les structures familiales, et une approche longitudinale mettant en évidence le cycle de vie des individus au sein des différents ménages auxquels ils ont appartenu. Cependant, on possède rarement les données longitudinales sur la place occupée par les individus, à chaque âge de leur vie, au sein des ménages. Toutefois, on peut essayer d'esquisser cette dynamique des cycles de vie, à partir de la situation du moment au sein des ménages (LE BRAS, 1988), en rapportant à chaque individu les caractéristiques du ménage où il vit. Les graphiques présentés par la suite ne sont donc le reflet que d'une situation du moment (celle de l'enquête en 1989), mais ils permettent de mettre en évidence certaines tendances fortes du cycle de vie. Par contre, ils ne nous donnent pas l'évolution de ces cycles de vie.

Le rythme de changement de statut est fort différent entre les garçons et les filles. À 20 ans, 50 % des femmes ont un autre statut familial au sein du ménage, ou bien ont déjà quitté ce ménage. Les hommes ne sont que 28 %, à cet âge, dans cette situation. Il est évident que c'est le mariage et/ou la maternité plus précoce chez les femmes qui explique, pour elles, en grande partie ce changement plus rapide de statut, comme le confirment les figures II.2a et II.2b. Entre 27 et 55 ans les femmes sont majoritairement dans la situation d'épouse. Peu de femmes accèdent au statut de chef de ménage. Ce fait est dû certainement au remariage des jeunes veuves ou divorcées avant 40 ans et, par la suite, aux âges plus élevés, par la prise en charge de ces femmes par d'autres personnes (frère, soeur ou enfants). Nous avons

dénommé, sur le graphique, cette catégorie «dépendant». Cette catégorie apparaît aussi entre 15 et 30 ans, où rentrent dans ce groupe les femmes résidant dans un autre ménage que celui des parents, ou encore les femmes considérées chef de noyau, car mère de famille. Cet état intermédiaire de «chef de noyau» est dû au fait que les femmes ne rejoignent pas toujours le mari immédiatement après le mariage.

Nous avons essayé de détailler davantage les diverses situations que pouvaient connaître les femmes à partir de 15-20 ans. Trois cas sont distingués :

- épouse de monogame
- épouse de polygame
- chef de noyau

Dans l'ensemble, plus on vieillit plus le «risque» (en terme probabiliste) de devenir épouse de polygame est grand. Enfin, passé 65 ans, du fait de l'écart d'âge important entre conjoints, la proportion de femmes encore mariées est faible.

En schématisant, on peut retenir trois grandes étapes dans le cycle de vie des femmes à Dakar; elles résident auprès de leurs parents jusqu'à 15-25 ans, elles sont épouses entre 20 et 60 ans, et accueillies dans un autre ménage à partir de 60 ans. Le mariage de plus en plus tardif (en particulier dans certains quartiers du centre ville) peut bousculer ce schéma dans les années à venir.

Le schéma pour les hommes est fort différent. Nous avons, dans un premier temps (figure II.1), retenu trois statuts chez les hommes :

- chef de ménage (C.M);
- «enfant» du C.M., quels que soient son âge et son activité, à condition que cet enfant reste dans le noyau familial du C.M.;
- «dépendant», c'est-à-dire toutes les autres personnes de sexe masculin qui logent avec le chef de ménage, que cette personne soit active ou non.

Fig II.1

SEXE MASCULIN DAKAR 1989.

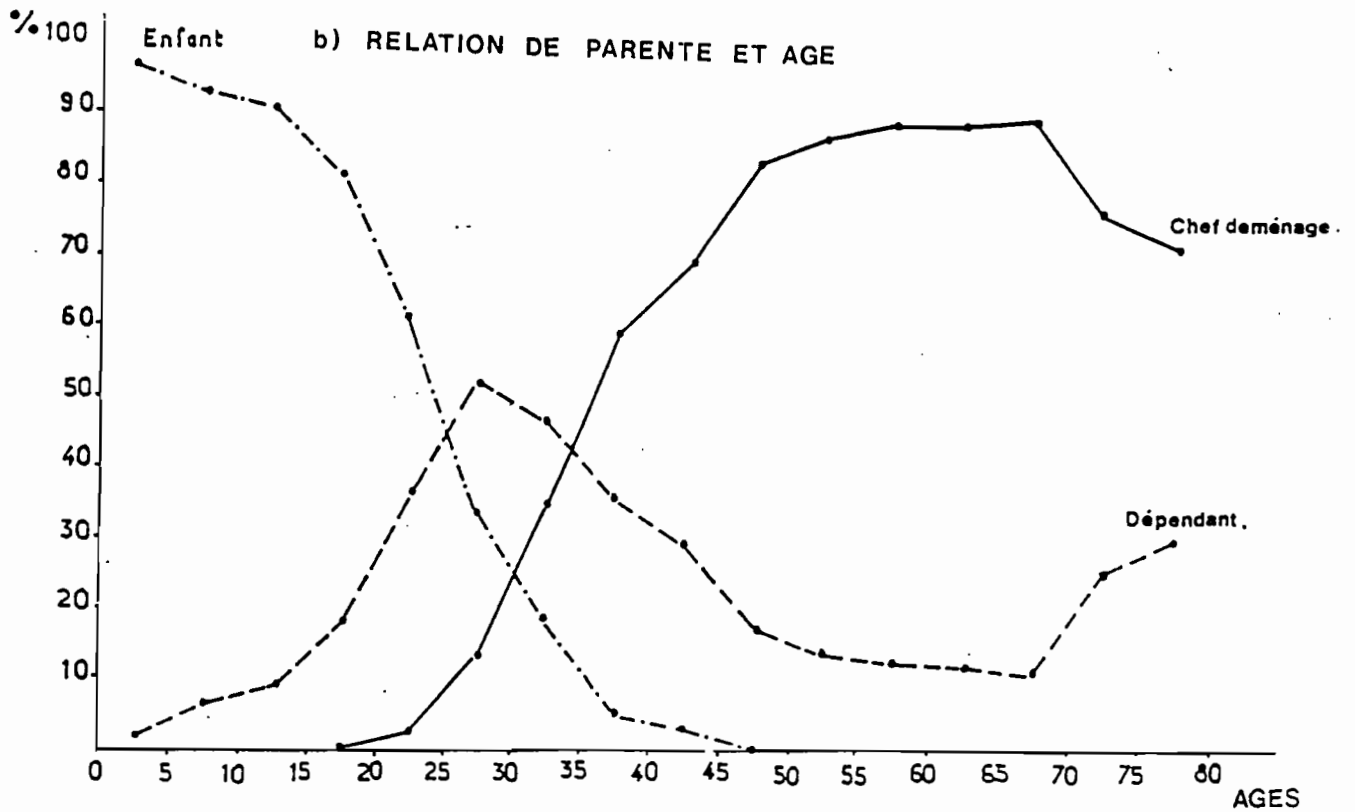
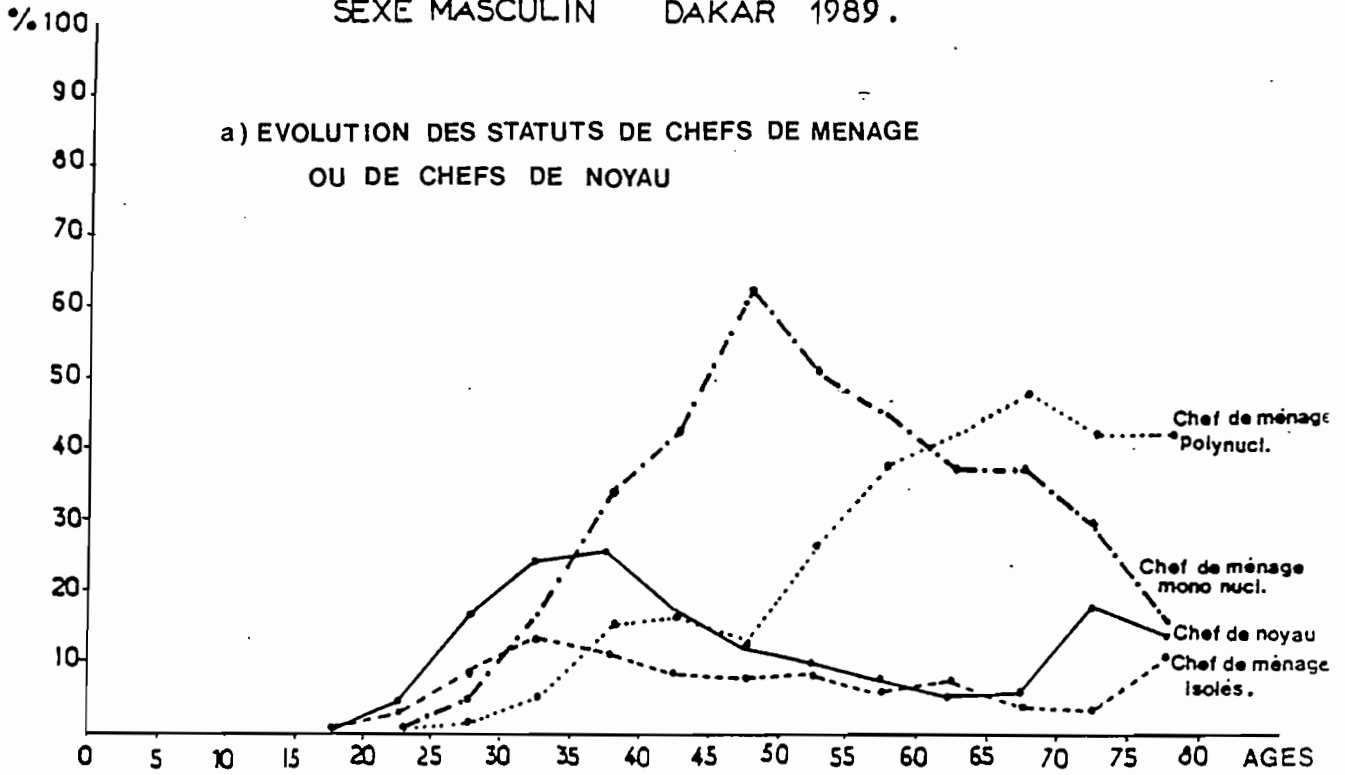
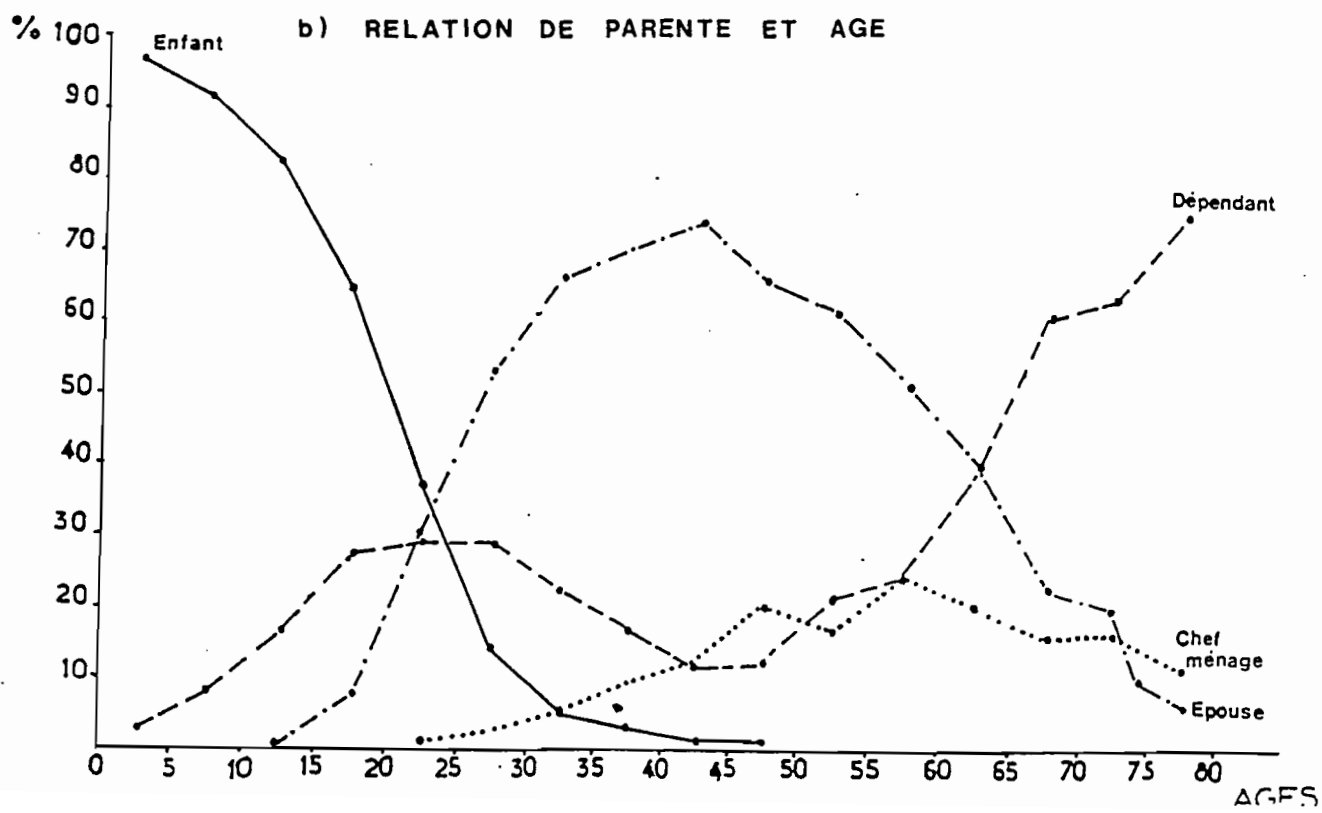
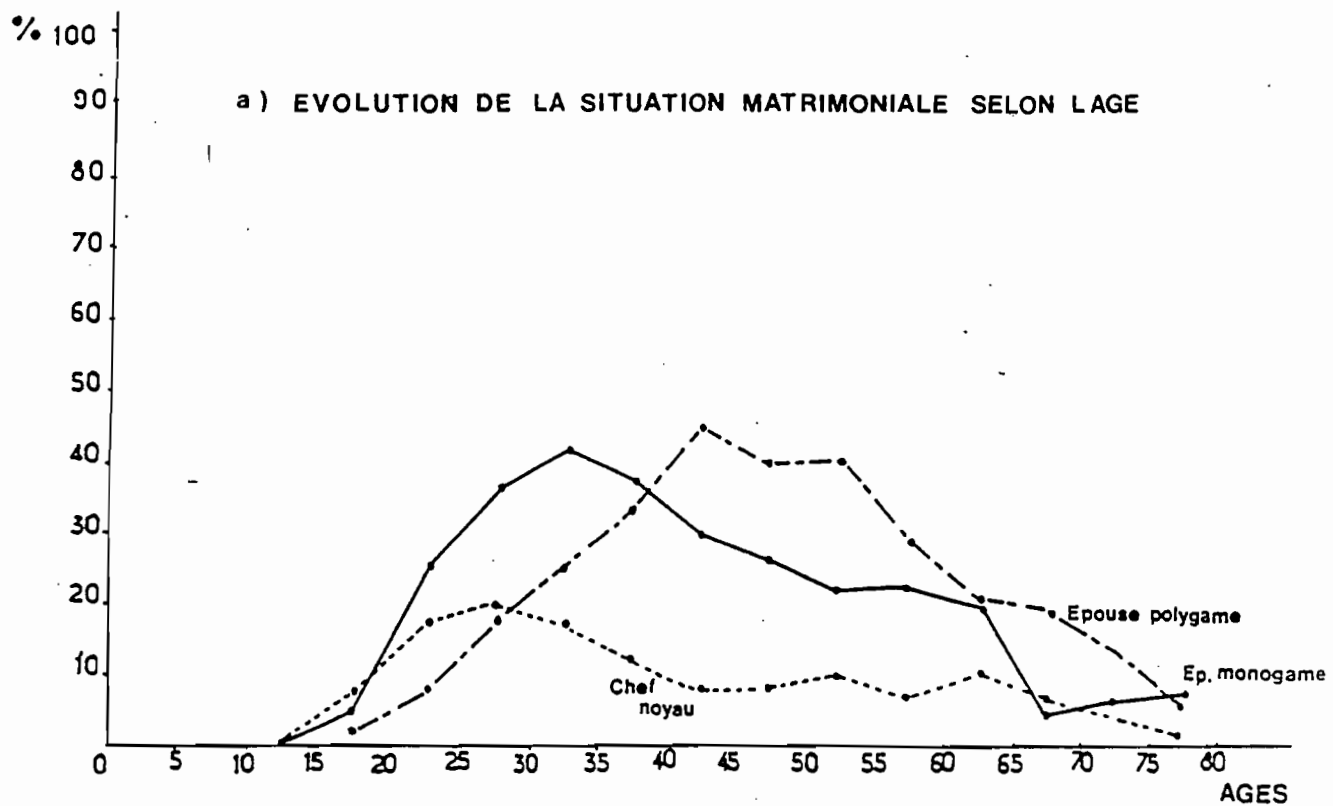


FIG.II.2

SEXE FEMININ DAKAR 1989



Deux ou trois périodes peuvent être retenues dans le schéma du cycle de vie des hommes. Plus longtemps "enfant" dans le ménage que les femmes, jusque vers 20-30 ans les hommes restent chez leurs parents; ensuite «dépendant» dans un autre ménage pendant une courte période (entre 20 et 35 ans); chef de ménage à partir de 35 ans jusqu'à la fin de leur vie. Peu d'hommes vivent à la fin de leur vie dans le ménage d'une autre personne.

Comment évoluent les différents statuts de chef de ménage avec l'âge (figure II.1a) ? On peut distinguer les chefs de ménage non familial (ou d'isolés), les chefs de ménage mononucléaire, et les chefs de ménage polynucléaire. Le schéma est alors le suivant : tout d'abord chef de noyau, les hommes sont à la tête d'un ménage mononucléaire une grande partie de leur vie (entre 35 et 55 ans), et après cet âge à la tête d'un ménage polynucléaire. Être à la tête d'un ménage d'isolés ne concerne qu'une minorité de personnes.

Les jeunes à la charge des aînés ?

Il faut rester prudent avant de tirer les conclusions des schémas et des premières analyses de nos données. Nous n'en sommes encore qu'au stade des hypothèses. Le statut de chef de ménage demeure un artifice statistique, il ne correspond pas toujours aux réalités sociales (de plus en plus, dans différents pays, on le dénomme personne de référence, c'est-à-dire la personne à partir de laquelle on positionne les différents individus du ménage). Nos schémas posent plus de questions qu'ils n'aident à en résoudre.

Le «titre» de chef de ménage est associé au titulaire du logement qu'il soit propriétaire ou locataire. C'est cette situation qui explique en partie la prééminence des chefs de ménage âgés, d'autant que ces derniers sont, à partir de 55 ans, plutôt propriétaires de leur logement. Ainsi à 25-29 ans, 76 % des chefs de ménage sont locataires et seulement 20 % propriétaires (le reste étant hébergé); à 45-49 ans, la situation est équilibrée, respectivement 48 % de locataires et 44 % de propriétaires et, à 65-69 ans, on compte 82 % de propriétaires. Même si le chef de ménage ne prend pas en charge l'ensemble du ménage, il assure le logement et c'est déjà beaucoup dans une ville comme

Dakar où le coût du logement est relativement important. Ce coût du logement est d'ailleurs un des éléments d'explication de la taille élevée des ménages.

L'autre critique que l'on peut faire au schéma, c'est de laisser l'impression que le chef de ménage prend en charge, avec l'âge, de plus en plus de personnes, et de passer sous silence tant l'activité du chef de ménage, que celle des autres membres du ménage. Un chef de ménage âgé peut très bien héberger ses enfants dans sa concession, mais vivre grâce à leurs revenus. La présence de nombreux enfants ne signifie pas forcément une charge financière accrue.

Cependant, lorsqu'on regarde, suivant le même principe du cycle de vie, la proportion d'«enfants» (de sexe masculin) actifs à 20-24 ans, celle-ci est de 41 %. De plus, parmi ces actifs, 17 % sont salariés, 25 % travaillent pour leur compte et 58 % sont apprentis. Ces derniers, on le sait, ne perçoivent, en général, pas de rémunération et ne peuvent donc subvenir aux besoins du ménage. C'est donc, à 20-24 ans, 83 % des «enfants du C.M.» présents dans le ménage qui ne perçoivent pas de revenus. Suivant le même raisonnement, ils sont encore 60 % à 25-29 ans.

De leur côté, les «dépendants» masculins accueillis dans le ménage, sont plus actifs que les «enfants» (57 % des 20-24 ans), mais également une part d'entre eux sont des apprentis : c'est donc 64 % qui ne reçoivent pas de revenus.

À l'inverse, les chefs de ménage âgés même s'ils cessent toute activité, perçoivent donc une retraite, résultat d'une activité exercée bien souvent comme fonctionnaire ou dans un emploi permanent salarié. Ainsi à 55-59 ans, 53 % des C.M. sont actifs et 41 % retraités (les 6 % restent soit chômeurs ou inactifs). À 65-69 ans, ces proportions passent respectivement à 25 % et 69 % (et seulement 5,6 % de sans revenus du salariat ou de la retraite). À ces revenus de la retraite s'ajoutent parfois les revenus tirés de la propriété foncière. La parcelle a été divisée et une partie des bâtiments loués à d'autres familles, mais cette situation est relativement rare. On constate d'ailleurs que, lors de l'enquête IFAN-ORSTOM, 40 % des chefs de ménages étaient propriétaires et 54 % de ces chefs de ménage propriétaires avaient plus de 50 ans.

MÉNAGES, HABITAT ET ACCÈS AU LOGEMENT À DAKAR

Les statuts d'occupation

Le logement est un moyen de différenciation sociale. L'accession au logement est en effet sélective. L'analyse des itinéraires résidentiels des accédants à la propriété, de même que ceux du secteur locatif et enfin des personnes en position d'hébergement, apporte des informations de qualité sur le processus ségréatif d'insertion urbaine. Trois grandes catégories de logement peuvent être identifiées dans l'agglomération de Dakar. La première constitue l'habitat de haut et moyen standing et regroupe trois types : villa, appartement en immeubles et appartement dans les opérations immobilières (HLM et SICAP). La SICAP (Société immobilière du Cap Vert) est créée en 1950, et l'OHLM (Office des habitations à loyer modéré) en 1959. Depuis sa création, la SICAP a construit plus de 11000 logements (principalement entre 1960 et 1980), et, l'OHLM, environ 8000 (principalement entre 1960 et 1970).

La deuxième catégorie comporte les types d'habitat plutôt populaires : terrasses et étages, maisons en tôle ondulée ou en tuile et enfin les baraques. Différents modes de production de logements sont possibles. Une part des constructions est la conséquence de la politique de parcelles assainies (en particulier le projet parcelles assainies (10 500 parcelles à Cambérène qui ne sont pas toutes mises en valeur)). La production peut être aussi privée mais appuyée par des prêts (B.H.S, coopératives). Mais l'essentiel de la production actuelle de logements relève du tâcheronnage et de l'«auto-construction».

La majorité des logements, 52,9 %, sont des maisons traditionnelles au toit en tôle ou en tuile. Les habitats du type «terrasses et étages» constituent 24,2 % du parc immobilier. Les habitats de type HLM ou SICAP ne représentent que 14,3 % du parc de logements. Enfin les baraques sont dans une proportion de 8 %, on note d'ailleurs plus de baraques à Dakar (10 %), qu'à Pikine (5 %).

Cette typologie est indépendante du statut foncier du logement, un habitat spontané peut être de bonne qualité, une baraque peut encore occuper un

terrain loti et être enregistrée de longue date. En tant qu'enjeu social, le logement est un important indicateur de l'évolution urbaine et des valeurs sociales.

Qu'en est-il du statut d'occupation du logement ? La proportion de propriétaires est relativement importante à Dakar, où 48 % des chefs de ménage sont propriétaires de leur logement. La proportion de propriétaires augmente du centre vers la périphérie : elle passe de 38 % pour les quartiers centraux où les locataires dominent, à 49 % pour les quartiers de la proche banlieue (Yoff, Patte d'oie, Camberène, Parcelles) et à 58 % pour la banlieue de Pikine. Ce sont les propriétaires qui accueillent les ménages de taille élevée. Si l'on prend en compte l'ensemble de la population et non plus seulement les chefs de ménage, dans ce cas c'est 67 % de la population qui vit dans un ménage dont le responsable est propriétaire, 28 % chez un locataire.

Tableau II.6 - Statut d'occupation selon les grands groupes de quartier (Agglomération de Dakar)

Statut d'occupation	Centre	Camberène	Pikine	Total
Hébergé	40 <i>5,8</i>	34 <i>5,7</i>	46 <i>6,1</i>	120 <i>5,9</i>
Locataire	388 <i>55,9</i>	272 <i>45,3</i>	271 <i>36,0</i>	931 <i>45,5</i>
Propriétaire	266 <i>38,3</i>	295 <i>49,1</i>	434 <i>57,8</i>	995 <i>48,6</i>
Total	694	601	751	2046

En italique pourcentage en colonne.

Les deux analyses de régression logistique ci-jointes permettent de voir les modalités qui semblent influencer le plus sur les «chances» d'être propriétaire ou locataire. Quatre variables apparaissent particulièrement pertinentes pour évaluer les probabilités d'être ou non propriétaire. Ce sont une variable de nature économique : le niveau d'équipement domestique; une variable

temporelle l'année d'installation (pour le risque de propriétaire) ou le groupe d'âge (pour les locataires); une variable spatiale : le quartier; une variable plus sociologique qui décrit le type de ménage. Sur le plan économique peu de surprises, les riches ont bien plus de chance d'être propriétaire (presque 14 fois) que les plus démunis, et les chefs de ménage installés de longue date (4,4 fois plus de chance) que les chefs de ménage arrivés dans les années 80.

Mais les chefs de ménages originaires de Dakar restent ceux qui possèdent le plus de chance d'être dans la situation de propriétaire. Cela tient surtout aux conditions d'accès à la propriété, grandement facilité par la distribution de lots aux déguerpis dans les années 50 à 70. Il s'agit bien de la situation actuelle, cela ne veut pas dire que tout Dakarois a plus de chance de devenir propriétaire qu'un migrant, mais qu'actuellement parmi les chefs de ménage, les Dakarois sont davantage propriétaires. Le problème, on l'a vu précédemment, c'est de devenir chef de ménage. Sur le plan géographique, par rapport aux chefs de ménage qui habitent les quartiers centraux de Dakar, il y a plus d'éventualité d'être propriétaire dans les quartiers périphériques, et plus particulièrement dans les quartiers de Pikine.

Le type de ménage joue également sur le risque d'être propriétaire; en particulier, il existe une chance très élevée d'être propriétaire lorsque le ménage est polygamique, mononucléaire (x 12) ou polynucléaire (x 42) par rapport au type de référence (groupement d'individus). Peut-on en conclure que le polygame se donne les moyens de la polygamie, c'est-à-dire qu'une certaine sécurité de logement permet la polygamie, ou est-ce simplement un effet de l'âge masqué : plus on est âgé plus on a de «chance» d'être polygame, et plus de chance d'être propriétaire. Des analyses ultérieures des interactions permettront de mieux voir le sens des relations.

Classification PROPRIETAIRE (Agglomération de Dakar)

2 Log Likelihood	2834.8253		
	Chi-Square	df	Significance
-2 Log Likelihood	1785.464	1991	.9996
Model Chi-Square	1049.361	54	.000
Improvement	1049.361	54	.000
Goodness of Fit	1980.505	1991	.0000

----- Variables dans l'équation -----

Variable	Coef.	Ecart type	Significativité
----------	-------	------------	-----------------

Constante	-4.8928	.5984	.0000	
SEXE				
féminin	0	0		
masculin	.2462	.2727	.3666	
LIEU DE NAISSANCE				
urbain	0	0		
rural	.0860	.1563	.5824	
né à Dakar	-.7812	.6681	.2423	
NIVEAU D'INSTRUCTION				
non scolarisé	0	0		
primaire	-.1469	.1808	.4166	
secondaire	-.0628	.1949	.7474	
SITUATION MATRIMONIALE				
monogame	0	0		
célibataire	.6392	.3171	.0438	**
polygame	.2519	.1757	.1516	
divorcé	.5044	.3301	.1266	
veuf	1.3309	.3258	.0000	***
ETHNIE				
wolof	0	0		
félo	.3780	.2625	.1499	
toucouleur	.2113	.2052	.3031	
peul	-.0149	.2380	.9502	
mandé	-.7633	.2916	.0088	***
serer	-.3200	.1942	.0994	*
diola	-.6419	.3026	.0339	**
divers	-.6559	.2468	.0079	***
RELIGION				
tidiane	0	0		
mouride	-.0717	.1595	.6532	
autre musul	-.1495	.1740	.3900	
chrétien	.1965	.2632	.4553	
TYPE D'HABITAT				
dur -	0	0		
bon standing	-.0904	.2404	.7070	
dur +	-.3368	.1505	.0252	**
sommaire	-.3434	.2606	.1876	
QUARTIER				
Dakar centre	0	0		
parcelles yoff	.8949	.1627	.0000	***
pikine	1.1504	.1708	.0000	***
STATUT D'ACTIVITE				
cadre et ass	0	0		
salarie tertiaire	.3859	.2806	.1690	
ouvrier	.3119	.4147	.4521	
manoeuvre	.4983	.4673	.2863	
commerce indep.	.4694	.3379	.1649	
artisan indep.	.6550	.3195	.0404	**
chomeur ayant tra	.7622	.3933	.0527	*
retraite salaria	1.1535	.3707	.0019	***
sans profession	.5748	.3773	.1277	

EQUIPEMENT				
aucun	0	0		
très faible	.7504	.2345	.0014	***
faible équip.	1.1473	.1935	.0000	***
équip. moyen	1.3793	.2054	.0000	***
assez bon équ	1.5297	.3188	.0000	***
bon équip.	2.8942	.4231	.0000	***

ANNEES D'INSTALLATION REGROUPEES				
années 80	.0	0		
années 70	.6994	.2538	.0058	***
années 60	1.2055	.2532	.0000	***
avant 60	1.4810	.2596	.0000	***
migré dat inc	1.0238	.2824	.0003	***
ne dakar	2.6314	.6959	.0002	***

GROUPE D'AGES				
moins de 30	0	0		
30-39	-.3720	.2740	.1746	
40-49	.3448	.2837	.2242	
59-59	.6835	.2994	.0225	**
60-90	1.0197	.3330	.0022	***

TYPE DE MENAGE				
gpt ind mnuc	0	0		
ménage monopar	1.1712	.3202	.0003	***
mnuc mga sefp	.3960	.4931	.4219	
mnuc mga aefp	.6376	.2969	.0318	**
mnuc mga aefp pa	1.7573	.3079	.0000	***
mnuc polygam	2.4904	.3897	.0000	***
gpt ind pnuc	1.2999	.2805	.0000	***
pnuc monogam	2.1512	.3051	.0000	***
pnuc polygam	3.7356	.5036	.0000	***

Classification LOCATAIRE (Agglomération de Dakar)

-2 Log Likelihood	2819.4258		
	Chi-Square	df	Significance
-2 Log Likelihood	1791.796	1991	.9994
Model Chi-Square	1027.630	54	.000
Improvement	1027.630	54	.000
Goodness of Fit	2017.872	1991	.0000

----- Variables dans l'équation -----

Variable	coef.	Ecart type	Significativité
Constant	-7.1563	.9854	.0000

SEXE			
masculin	0	0	
féminin	.2314	.2607	.3746

LIEU DE NAISSANCE			
rural	0	0	
urbain	.0878	.1543	.5692
né à dakar	-.2198	.6289	.7267

NIVEAU D'INSTRUCTION			
primaire	0	0	
non scolarisé	.0532	.1795	.7671
secondaire	.1739	.1994	.3831

STATUT MATRIMONIALE				
veuf	0	0		
célibataire	.6044	.3815	.1131	
monogame	1.1892	.3295	.0003	***
polygame	.9729	.3252	.0028	***
divorcé	.7174	.3469	.0386	**

ETHNIE				
wolof	0	0		
lébou	-.8377	.2847	.0033	***
toucouleur	-.2167	.2083	.2982	
peul	.0274	.2370	.9081	
mande	.6999	.2859	.0144	**
serer	.2242	.1917	.2422	
diola	.9158	.2944	.0019	***
divers	.5481	.2409	.0229	**
RELIGION				
tidiane	0	0		
mouride	.1468	.1600	.3587	
autre musulman	.1838	.1730	.2882	
chrétien	-.2929	.2525	.2460	
TYPE D'HABITAT				
dur -	0	0		
moyen standing	.1074	.2455	.6617	
dur +	.5529	.1511	.0003	***
sommaire	.1826	.2514	.4676	
QUARTIER				
pikine	0	0		
dakar centre	1.0817	.1687	.0000	***
parcelles yoff	.2807	.1549	.0700	*
STATUT D'ACTIVITE				
cadre et ass.	0	0		
salarié tertiaire	.4124	.2800	.1408	
ouvrier	.0617	.3266	.8502	
manoeuvre	-.2194	.3699	.5531	
commerce indep.	-.1649	.2141	.4414	
artisan indep.	-.2712	.1886	.1504	
chomeur ayt trav	-.5052	.2987	.0908	*
retraite salari	-.6642	.2876	.0209	**
sans profession	-.7077	.2783	.0110	**
EQUIPEMENT				
bon équipement	0	0		
aucun	2.6228	.4276	.0000	***
très faible	1.9408	.4619	.0000	***
faible équipem	1.4223	.4239	.0008	***
équipement moyen	1.2594	.3998	.0016	***
assez bon équip.	.8685	.4372	.0470	**
ANNEES D'INSTALLATION REGROUPEES				
ne à Dakar	0	0		
annees 80	1.3069	.6439	.0424	**
annees 70	.8422	.6381	.1869	
annees 60	.3300	.6410	.6067	
avant 60	-.1643	.6433	.7984	
migrat dat inc	.5590	.6406	.3829	
GROUPE D'AGE				
60-90	0	0		
moins de 30	.8761	.3303	.0080	***
30-39	1.1347	.2483	.0000	***
40-49	.5724	.2400	.0171	**
50-59	.2726	.2296	.2352	
TYPE DE MENAGE				
pnuc polygam	0	0		
gpt ind mnuc	3.3885	.5183	.0000	***
ménage monopar	2.4578	.5291	.0000	***
mnuc mga sefp	3.4543	.6142	.0000	***
mnuc mga aefp	2.9150	.4752	.0000	***
mnuc mga aefp pa	1.8830	.4846	.0001	***
mnuc polygam	1.1382	.5114	.0261	**
gpt ind pnuc	2.3183	.5115	.0000	***
pnuc monogam	1.2024	.4857	.0133	**

Certaines variables ou modalités ne sont pas significatives, comme le sexe, l'origine urbaine ou rurale des migrants, le niveau d'instruction, la religion, le type d'habitat ou la situation matrimoniale. Pour cette dernière variable, les résultats semblent apparemment contradictoires en ce qui concerne les polygames en particulier. Le type de ménage et la situation matrimoniale recouvrent deux réalités différentes; dans un cas, nous prenons le statut matrimonial de fait (l'homme vit avec plusieurs de ses épouses dans la même maison), alors que dans le cas du statut matrimonial, nous relevons la situation de droit (et donc chaque épouse vit dans une maison indépendante, ou chez d'autres parents). La seconde analyse porte sur les locataires, et donne des résultats complémentaires des précédents. Ce sont surtout les monogames et les ménages regroupant des isolés qui présentent une plus forte probabilité d'être locataire. Les locataires sont relativement démunis sur le plan de l'équipement ménager, et le risque d'être locataire est plus élevé entre 30 et 39 ans, ainsi que pour les personnes arrivées dans les dix dernières années.

Statut individuel et statut d'occupation

On peut rendre compte plus en détail de ce phénomène en essayant de voir le nombre de personnes n'appartenant pas au noyau conjugal qui vivent respectivement chez un propriétaire ou un locataire. On peut rapporter à chaque individu le statut d'occupation du chef de ménage chez qui il vit, et tenir compte également de sa relation de parenté avec ce chef de ménage. Nous considérons arbitrairement la (ou les) femme (s) et les enfants non mariés, comme bénéficiant du même statut que le chef de ménage et les autres personnes étant considérées comme des hébergés (figure II.5) (ANTOINE, TOKINDANG, 1992).

Le phénomène de location existe peu chez les natifs de Dakar; ou bien on appartient à la famille (au sens restreint) du propriétaire, ou bien on est hébergé par un propriétaire (c'est le cas en particulier de 40 % des hommes de 30-39 ans, qui sont accueillis chez un parent, voire leurs propres parents lorsqu'ils vivent avec leur épouse chez eux). La diversité des statuts est plus grande chez les immigrants. Pour les hommes, aux jeunes âges, les divers

statuts de locataire, d'hébergé par un propriétaire, de propriétaire ou d'hébergé chez un locataire sont rencontrés. À 30-49 ans, le statut de locataire domine, et par la suite celui de propriétaire.

Les femmes migrantes ou non, ont plus souvent le statut de propriétaire ou d'hébergé par le propriétaire (surtout après 50 ans ou du fait du veuvage, elles sont certainement accueillies, par un frère ou un fils). Cette proportion plus élevée de femmes bénéficiant du statut de propriétaire suggère que les hommes locataires, et en particulier les migrants, soit se marient plus tard, soit ne font pas venir leur épouse en ville. Dans ce schéma, nous considérons l'ensemble des femmes sans distinguer le statut de chef de ménage. Les femmes chefs de ménage sont respectivement à 47 % locataires et 45 % propriétaires, donc une répartition peu différente de celle des chefs de ménage masculin.

Dans l'ensemble une part importante (37 %) de la population est hébergée. Si l'on considère le groupe d'âge des 20-49 ans, la proportion d'hébergés est plus grande que celle de locataires. Ainsi pour les hommes migrants, 51 % sont hébergés, 17 % propriétaires et 32 % locataires; chez les originaires de Dakar, ce sont respectivement 40 % d'hébergés, 49 % de propriétaires et 11 % de locataires.

L'accès au logement et la mobilité résidentielle

Les conditions d'accueil des migrants (arrivés après l'âge de 20 ans) ont évolué à Dakar. Les nouvelles générations d'arrivants sont davantage accueillies par leur famille (60 %) que leurs aînés (33 %). Pour les générations arrivées à Dakar dans les années soixante, plus de 40 % des arrivants devenaient peu après locataires (la moitié occupant une baraque), alors que seulement 15 % sont locataires après leur arrivée pour les générations actuelles. Une famille de Dakar sur deux (et plus particulièrement les classes moyennes) accueille des migrants, à l'exception des Dakarois de souche qui sont moins sollicités. Pénurie de logements et manque de ressources des nouveaux arrivants se conjuguent pour expliquer ce recours de plus en plus important à la solidarité familiale.

SEXE MASCULIN

FIG. II.3 GRAPHE DE LA FONCTION DE SURVIE
 AGE AU PREMIER LOGEMENT
 SELON LE GROUPE D AGES ECHANTILLON et STATUT MIGRATOIRE
 NE A DAKAR

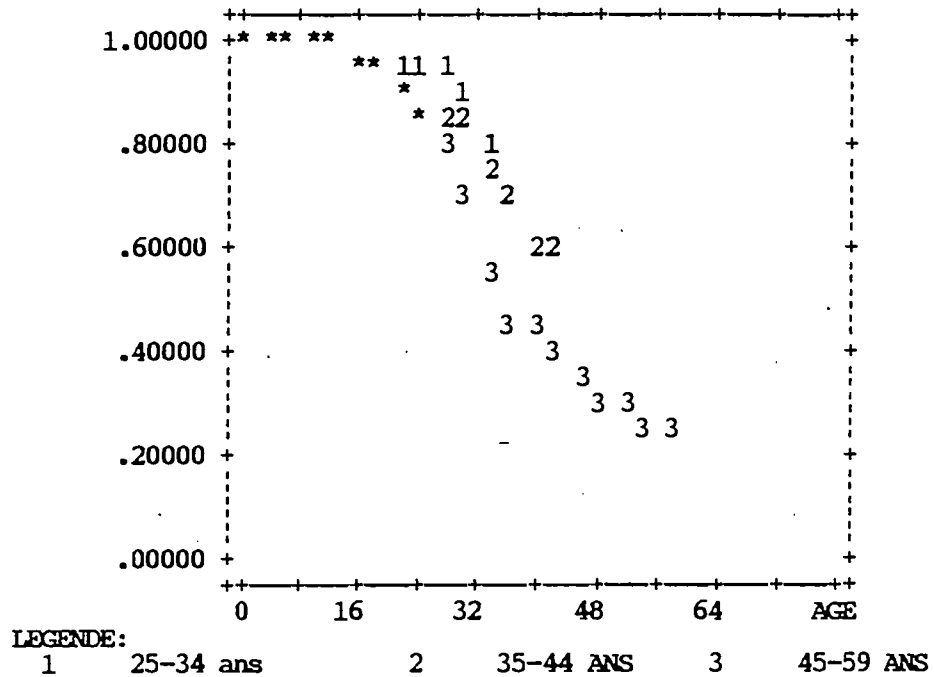


FIG. II. 4 SEXE MASCULIN ET ARRIVE A 18 ANS ET PLUS
 GRAPHE DE LA FONCTION DE SURVIE
 AGE AU PREMIER LOGEMENT
 SELON LE GROUPE D AGES ECHANTILLON

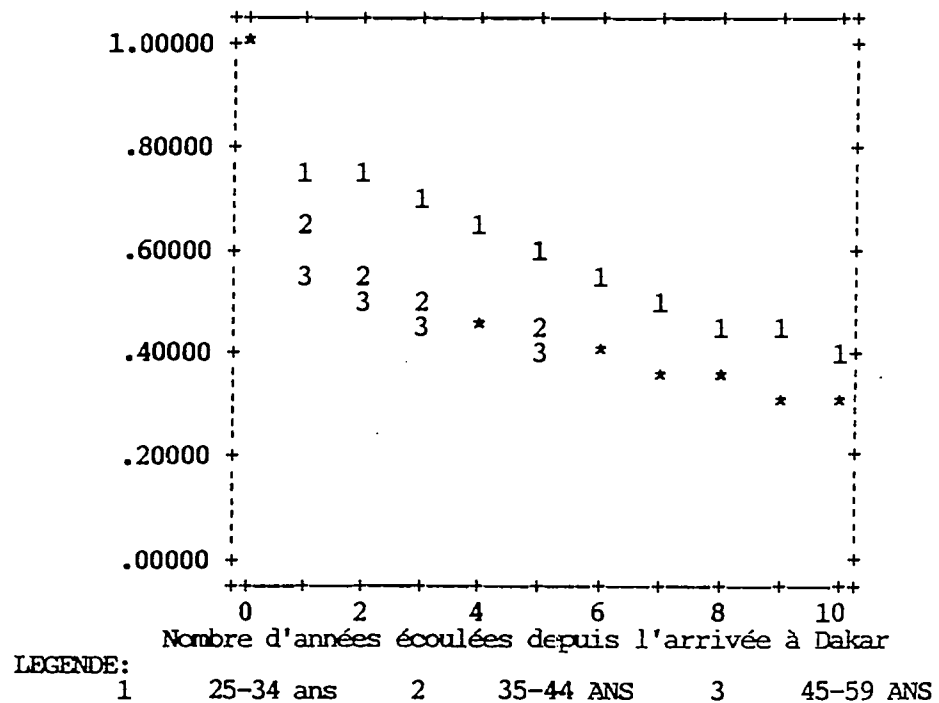
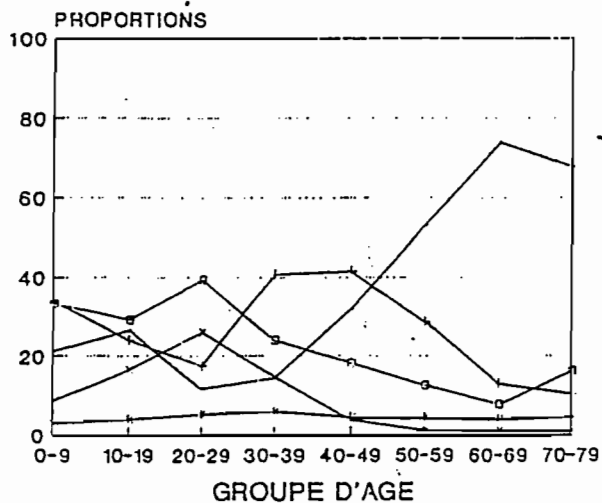


FIG. II.5

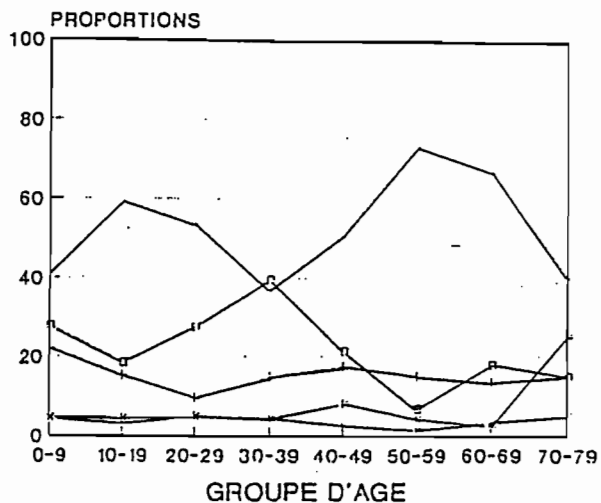
PROPORTION DES INDIVIDUS PAR GROUPE D'AGES
SELON LE LIEU DE NAISSANCE ET LE STATUT
D'OCCUPATION DU LOGEMENT

MIGRANTS (HOMMES)



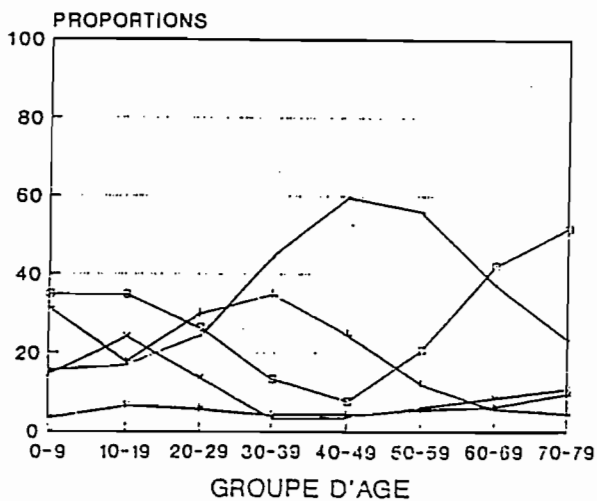
LEGENDE
 — PROPRIETAIRE — LOCATAIRE — AUT. HEBER.
 — H. p. PROP. — H. p. LOCA.

NATIFS DE DAKAR (HOMMES)



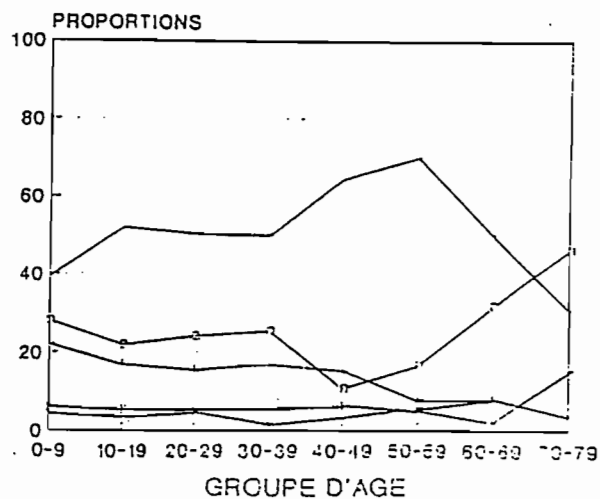
LEGENDE
 — PROPRIETAIRE — LOCATAIRE — AUT. HEBER.
 — H. p. PROP. — H. p. LOCA.

MIGRANTS (FEMMES)



LEGENDE
 — PROPRIETAIRE — LOCATAIRE — AUT. HEBER.
 — H. p. PROP. — H. p. LOCA.

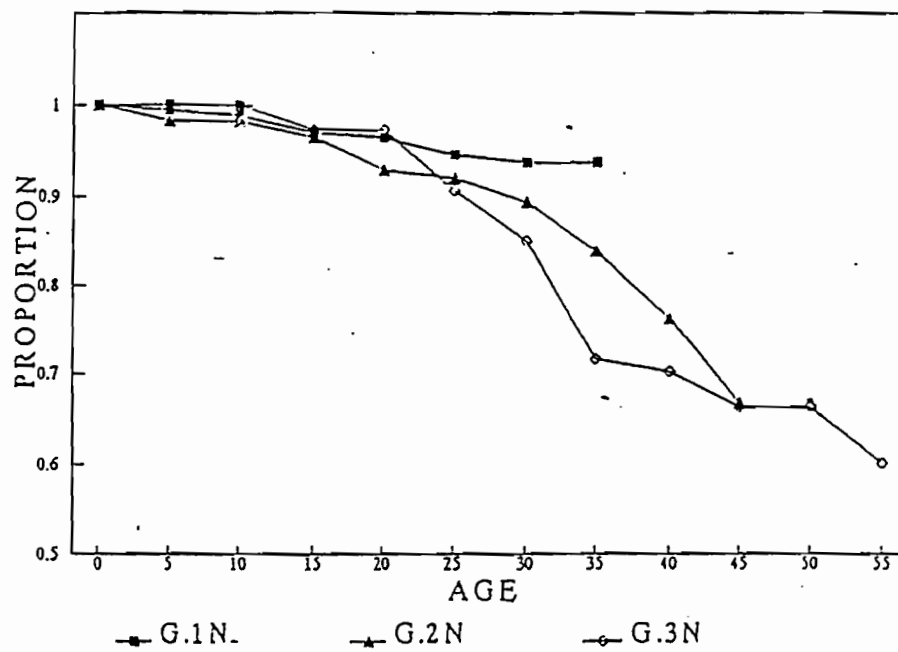
NATIFS DE DAKAR (FEMMES)



LEGENDE
 — PROPRIETAIRE — LOCATAIRE — AUT. HEBER.
 — H. p. PROP. — H. p. LOCA.

FIG. II.6

SURVIE DES INDIVIDUS A L'ETAT DE
NON PROPRIETAIRE (SEXE MASCULIN)



NOTE: G.1N: NATIF DE DAKAR AGE 25-34 ANS

G.2N: NATIF DE DAKAR AGE 35-44 ANS

G.3N: NATIF DE DAKAR AGE 45-59 ANS

L'enquête biographique réalisée à Dakar permet de reconstituer le cycle de vie de l'individu et d'analyser le passage du statut d'hébergé à celui d'occupant en titre du logement (en tant que locataire ou propriétaire), c'est-à-dire l'accès au premier logement. Pour chacune des trois générations prises en considération (les personnes âgées de 25-34 ans en 1989, celles de 35-44 ans et de 45-59 ans), nous avons calculé la probabilité de survie à l'état d'hébergé. On peut émettre l'hypothèse d'un accès plus tardif des jeunes générations au premier logement. Pour les originaires de la ville (figure II.3) l'accès au premier logement est plus tardif, puisqu'à 30 ans pour la génération la plus jeune, la probabilité d'être toujours hébergé est de 770 pour mille, alors que pour les 45-59 ans cette probabilité était de 540 pour mille.

Pour les migrants, on peut aborder autrement cette question en tenant compte du temps écoulé depuis la première arrivée à Dakar (figure II.4). Dans ce cas, les jeunes générations (25-34 ans) mettent plus de temps à obtenir leur propre logement, en particulier, la probabilité d'accéder dès l'arrivée à Dakar à un logement était forte pour les générations précédentes, ce qui n'est plus le cas pour les générations actuelles.

Nous pouvons étudier de la même façon que précédemment l'âge d'accès à la propriété (figure II.6). Si l'on ne prend en considération que les natifs de Dakar, on constate des différences importantes. En effet, pour la génération la plus jeune, la proportion de ceux devenus propriétaires à 35 ans est nettement plus faible (5 %) que pour les générations précédentes (environ 30 % pour la génération 1930-44), ce qui confirme les analyses précédentes.

Une analyse des biographies selon trois générations d'individus permet de bien mettre en évidence ce double phénomène d'une accession à un logement en dur, et d'un mouvement centrifuge vers la banlieue, Pikine en particulier. Les migrants arrivés après l'âge de 18 ans et appartenant à la génération 1930-1944 se sont installés lors de leur arrivée dans une proportion de 46 % dans une baraque, et l'on note un passage important au cours de leur séjour, des baraques vers l'habitat en dur. Pour les générations suivantes (nées en 1945-54 et 1955-64) la proportion arrivant dans l'habitat sommaire est plus faible (du

simple fait de la disparition progressive de ce type d'habitat), et les deux mouvements principaux relevés concernent toujours la transition de l'habitat de baraques vers l'habitat en dur, et pour la génération la plus jeune un passage du moyen standing ou HLM, vers les habitats en dur. Ce changement de type d'habitat va de pair avec un changement de quartier.

Alors que les principaux quartiers d'accueil, quelle que soit la génération, se trouvent dans Dakar-ville (plus de 50 % des migrants s'installent dans les quartiers centraux au moment de leur arrivée), 64 % des migrants, de la génération 1930-1944, arrivés au centre, sont passés à la périphérie, la proportion décline pour les générations plus jeunes, dont un grand nombre de personnes sont encore hébergées.

CONCLUSION

Dans un contexte de raréfaction de l'emploi (BOCQUIER, 1991), la charge des chefs de ménages s'accroît contrastant avec la faiblesse des revenus et des ressources. Les divers éléments rassemblés permettent d'avancer que le chef de ménage, même âgé, contribue à l'entretien de l'ensemble du ménage, en prenant en charge une partie des dépenses du ménage. Les premiers résultats de cette enquête, ceux présentés ici et d'autres publiés par ailleurs, suggèrent que la crise conforte la dépendance des plus jeunes envers les aînés. La génération née en 1930-44 est peut-être celle qui, déjà dans les années 60, faisait vivre ses parents; aujourd'hui, c'est elle encore qui a la charge des personnes du ménage. La crise ne permet plus le transfert intergénérationnel des plus jeunes vers les aînés. On peut se demander si les générations de l'indépendance (les personnes nées entre 1930-1944) ne sont pas une génération charnière qui supporte le plus le poids de la crise. Les jeunes vivent la crise, les aînés la supportent.

Même si le chef de ménage ne prend pas toujours en charge l'ensemble du ménage, il assure le logement et c'est déjà beaucoup dans une ville comme Dakar où le coût du logement est relativement important. La prééminence des chefs de ménage âgés parmi les propriétaires entretient l'illusion d'une situation moins tendue sur le marché immobilier que sur le marché du travail.

Outre la densification progressive des logements, l'augmentation de la taille des ménages résulte surtout d'un départ plus tardif des jeunes (des jeunes dakarois en particulier) du logement des parents. Le système de la grande concession familiale qui se reproduit en ville, amoindrit les tensions sur le marché immobilier. Mais combien de temps encore une part de la population pourra-t-elle en héberger une autre ? La plupart des propriétaires actuels sont des primo-occupants : comment vont se passer les successions ? L'héritier aura-t-il la même capacité que le père à accueillir une partie de la famille ? Le marché locatif est-il adapté à la structure actuelle des ménages, ou est-ce faute de trouver des logements adaptés à leur moyen que les jeunes couples diffèrent leur départ du ménage des parents ? La taille des ménages influence-t-elle sur les constructions de logements, ou au contraire l'absence de logements (locatifs en particulier) adaptés aux moyens des jeunes ménages conduit-elle à élever la taille des ménages ? Cette seconde proposition traduit mieux selon nous la situation actuelle à Dakar.

Les années 90 s'ouvrent à Dakar sur un marché du travail saturé faute d'offres d'emploi et sur un marché immobilier mal adapté à la demande du plus grand nombre. Les inégalités d'accès aux ressources s'accroissent au sein même des ménages. Les orientations du Plan d'Ajustement Structurel au Sénégal, en compressant les ressources tirées du secteur moderne, ne laissent pas présager une issue positive à la crise.

BIBLIOGRAPHIE

- ANTOINE, Ph, 1991, *Structures familiales, cycle de vie et générations. Les ménages de Dakar*. Communication au Séminaire international ENSEA-ORSTOM "Croissance démographique et stratégie de développement en Afrique", Abidjan, 26-29 novembre 1991. 13 p. et 11 p. annexes.
- ANTOINE, Ph., BOCQUIER, Ph., FALL, A.S., GUISSSE, Y.Mb., 1992, «Étude de l'insertion urbaine des migrants à Dakar. Présentation de la méthodologie de l'enquête menée à Dakar». in *La ville en mouvement : habitat et habitants*, édité par E. Lelièvre et C. Levy-Vroelant, L'Harmattan, Paris, 1992, p. 247-257.
- ANTOINE, Ph., BOCQUIER, Ph., FALL, A.S., GUISSSE, Y.Mb., NANITELAMIO, J., 1991, *L'insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise. Vol. I Méthodologie des enquêtes*. 138 p. multigr + annexes.

- ANTOINE, Ph., BRY, X., DIOUF, P.D., 1987, «La fiche "AGEVEN" : un outil pour la collecte des données rétrospectives». *Techniques d'enquête*, dec. 87, Vol. 13, N° 2, p. 173-181.
- ANTOINE, Ph., SAVANE, L., 1990, «Urbanisation et migration en Afrique». in *The role of migration in African development : issues and policies for the 90 s*. UEPA, Commissioned papers, Conférence de Nairobi. 1990. p. 55-81.
- ANTOINE, Ph, TOKINDANG, J., 1992, *Ménages et logement à Dakar*. 5e Conférence internationale de recherche sur l'habitat. Montréal 7-10 juillet 1992. 13 p.
- BA, A, SARR, I, 1990, *Migration et urbanisation au Sénégal*. À paraître au CERPOD. 110 p. multigr.
- BILSBORROW, R.E., OBERAI, A.S., STANDING, G., 1984, *Migration surveys in low income countries : guidelines for survey and questionnaire design*. Crown Helm, London, 552 p.
- BOCQUIER, Ph., 1992, *L'insertion et la mobilité professionnelle à Dakar*. Thèse de démographie. Université de Paris V. 349 p et annexes.
- BOCQUIER, Ph., 1991, *Les mutations du marché de l'emploi dans les pays en développement : le cas d'une ville ouest-africaine, Dakar*. Cahiers/Discussion Papers, "Villes et développement", n 11-91, Groupe interuniversitaire de Montréal. 32 p.
- COURGEAU, D, LELIEVRE, E, 1989, *Analyse démographique des biographies*. Éditions de l'INED, Paris, 268 p.
- GREGORY, J., PICHE, V., 1985, «La migration africaine vue à travers le prisme des enquêtes récentes». in *Chaire Quételet '83 - Migrations internes, Collecte des données et méthodes d'analyse*. Département de démographie, Université Catholique de Louvain, 1985, p. 305-357
- HAERINGER, Ph., 1972, «Méthodes de recherche sur les migrations africaines. Un modèle d'interview biographique et sa transcription synoptique». *Cahiers ORSTOM série Sciences Humaines*, Vol. IX, n°4, p. 439-453.
- HUGON, Ph., SUDRIE, O., 1988 , «Les indicateurs démo-économiques et leur représentativité du processus d'urbanisation en Afrique sub-saharienne». in *Processus d'Urbanisation en Afrique*, Tome 2, L'Harmattan, p. 68-93.
- LE BRAS, H., 1988, «Structures de la famille dans la France actuelle». in *Transformation de la famille et habitat*. édité par C. Bonvalet et P. Merlin, INED.DREIF.IDEF, p. 17-29.
- LEBRIS, E., 1982, «Contenu géographique et contenu social de la notion de résidence». *Cahiers d'Études africaines*, n°81-83, XXI-1-3, p. 129-174.
- MBODJ, F.G., 1989 , «Interprétation des résultats préliminaires du recensement général de la population et de l'habitat de 1988 au Sénégal». *Historiens Géographes du Sénégal*, n° 4-5, p. 12-18.

- MINISTÈRE DE L'URBANISME, Sénégal, 1986, *Plan directeur d'urbanisme de Dakar 2001*, 255 p.
- MINISTÈRE DU PLAN, Service de la Statistique, 1962, *Recensement démographique de Dakar (1955) Résultats définitifs*. 143 p.+ annexe.
- RIANDEY, B., 1985, «L'enquête Biographie familiale, professionnelle et migratoire (INED 1981). Le bilan de la collecte». in *Chaire Quételet '83 - Migrations internes, Collecte des données et méthodes d'analyse*. Département de démographie, Université Catholique de Louvain, 1985, p. 117-149.
- SECK, A., 1962, *Dakar Métropole Ouest Africaine*.
- SINOUE, A., 1990, *DAKAR, Bulletin d'informations architecturales*, Institut Français d'Architecture, supplément au numéro 141, été 1990.
- THUMERELLE, P.J., 1986, *Peuples en mouvement. La mobilité spatiale des populations*. SEDES, Paris. 325 p.
- VERNIERE, M., 1977, *Volontarisme d'état et spontanéisme populaire dans l'urbanisation du Tiers Monde. Le cas de Dagoudane Pikine*. Paris Bibliothèque Nationale, 278 p.



VILLES ET DÉVELOPPEMENT
URBANIZATION AND DEVELOPMENT

Groupe interuniversitaire de Montréal
Montreal Interuniversity Group

3465, rue Durocher, Montréal, QC, Canada H2X 2C6
Tél.: (514) 499-4058 Fax: (514) 499-4065
Bit Net: GIM @ INRS- URB. QUEBEC. CA

CAHIERS / DISCUSSION PAPERS

Les *Cahiers/Discussion Papers* de *Villes et Développement* ont pour but de permettre la diffusion des écrits des chercheurs et collaborateurs du Groupe interuniversitaire de Montréal à un auditoire aussi large que possible.

Les *Cahiers/Discussion Papers* sont divisés en quatre séries :

- «RECHERCHE», série qui regroupe les textes qui sont le résultat de recherches des membres réguliers ou associés du Groupe;
- «CONFÉRENCES», série qui regroupe essentiellement les allocutions prononcées par divers invités de *Villes et Développement*;
- «THÈSES ET MÉMOIRES», série qui diffuse les écrits des étudiants, assistants et stagiaires qui oeuvrent au sein des équipes de recherche de *Villes et Développement* ou terminent leurs études sous la direction d'un chercheur de *Villes et Développement*;
- «SÉMINAIRES ET COLLOQUES», série qui reproduit les actes de ce type d'activités organisées par *Villes et Développement*.

Les *Cahiers/Discussion Papers* peuvent prendre la forme de notes de conférence, de communications, de réflexions sur des questions de recherche, ou encore de pré-publications de chapitres ou articles. Le contenu des *Cahiers/Discussion Papers* relève uniquement de la responsabilité des auteurs.

* * *

The purpose of the *Cahiers/Discussion Papers* series of «Urbanization and Development» is to allow the writings of scholars affiliated with the Montreal Interuniversity Group to reach the widest possible audience.

The *Cahiers/Discussion Papers* include four series:

- «RESEARCH» papers which serve as a vehicle for the dissemination of research results by affiliated and associated scholars;
- «CONFERENCE» papers which reproduce lectures and talks given by invited scholars at «Urbanization and Development» sponsored conferences and events;
- «THESIS AND DISSERTATIONS» which serve to disseminate the finished work of graduate students and research assistants within the framework of «Urbanization and Development» funded projects or under the supervision of affiliated scholars;
- «SEMINARS AND SYMPOSIA» reproduce the proceedings of scholarly meetings and workshops organized by «Urbanization and Development».

Cahiers/Discussion Papers come in the form of lecture notes, study results, position papers on current research questions, as well as drafts of chapters or articles prior to formal publication. The contents of *Cahiers/Discussion Papers* remain the sole responsibility of the authors.

* * *

Cahiers/Discussion Papers may be purchased for \$3.00 Can. each, including postage. For all orders, please send your cheque or money order to INRS-Urbanisation at the address below: — Les *Cahiers/Discussion Papers* se vendent 3,00 \$ Can. l'unité, frais de poste inclus. Pour commandes, adressez un chèque ou mandat-poste fait à l'ordre de l'INRS-Urbanisation à l'adresse suivante :


Villes et Développement
a/s INRS-Urbanisation
3465 rue Durocher
Montréal, Québec
Canada H2X 2C6

INRS-Urbanisation
Institut national de la recherche
scientifique

Institut d'urbanisme
Faculté de l'aménagement
Université de Montréal

Département d'études
urbaines et touristiques
Université du Québec à Montréal

School of Urban Planning
McGill University



INRS-Urbanisation
Institut national de la recherche
scientifique

Institut d'urbanisme
Faculté de l'aménagement
Université de Montréal

Département d'études
urbaines et touristiques
Université du Québec à Montréal

School of Urban Planning
McGill University